





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.

MAI 1776.

PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. *Descriptions des arts & métiers, faites ou approuvées par MM. de l'académie des sciences de Paris, avec figures en taille-douce. Nouvelle édition publiée avec des observations, & augmentée de tout ce qu'on a écrit de mieux sur ces matieres en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie. Par J. E. BERTRAND, professeur en belles-lettres à Neuchatel, membre de l'académie des sciences de Munich. Tome IV, contenant l'art du tuilier & du briquetier, l'art de tirer des carrieres la pierre d'ardoise, de la fendre & de la tailler, l'art du couvreur, l'art du chausfournier, l'art de faire le papier, l'art du cartonnier, &*

l'art du cartier. In-4°. Neuchatel, de l'imprimerie de la Société Typographique, 1776.

EN annonçant ce nouveau volume d'une collection aussi intéressante que curieuse, nous devons observer d'abord que les arts qu'il renferme au nombre de huit, sont de deux classes. Les cinq premiers ont une analogie manifeste entr'eux ; & les trois suivans, quoiqu'ayant des objets différens, ne sont pas moins relatifs les uns aux autres. Tous sont d'ailleurs placés selon le rang que chacun d'eux doit occuper, & l'on doit voir avec plaisir que M. le professeur Bertrand, fidele dans l'exécution du plan général qu'il s'est proposé, respecte constamment cette maxime. *Nulla ars non alterius artis, aut mater aut propinqua est.*

I. L'art du tuilier & celui du briquetier, se trouvent ici réunis & décrits collectivement, parce que dans le fond ils ne sont qu'un seul & même art. Matière première, travail pour la préparer & pour l'employer utilement, tout est égal & uniforme dans l'un & dans l'autre. Leurs résultats ne diffèrent que dans la figure & les dimensions.

Les bâtimens en bois sont dangereux pour les incendies, ils durent peu, & ils coûtent fort cher, à mesure que les bois de charpente deviennent plus rares. Il est des pays où la

Pierre manque ; il faut ailleurs la tirer de loin. On a cherché à y suppléer au moyen de la bâtisse en briques, assurée contre le feu, & d'un long usage. Si l'on en juge par les ruines, dit M. Bertrand, les plus anciens bâtimens du monde étaient de briques. C'est ainsi que Nembrod bâtit la ville de Babylone. Les murs de cette ville, que les Grecs mirent au rang des merveilles du monde, ne furent bâtis que de briques séchées au soleil ou cuites au four. Elles étaient composées de terre grasse, de paille ou de roseaux hachés & cimentés avec du bitume. L'usage des briques passa d'Asie en Egypte. On fait que ce travail fut l'un des moyens employés pour vexer les Israélites. Les Grecs, qui tirèrent de l'orient leurs premières notions des arts & des sciences, imiterent cette façon de bâtir. Vitruve dit que, du tems d'Auguste, on voyait encore à Athenes le fameux Aréopage, bâti de terre, & couvert de chaume. Vers les derniers tems de la république, les Romains, qui avaient d'abord bâti en pierre, revinrent à la brique. Le Panthéon & d'autres grands édifices en furent construits. Ils se servirent d'abord de briques crues, séchées à l'air pendant quatre ou cinq ans.

La tuile est d'un usage encore plus général que la brique. La couverture en ardoise est seule préférable ; mais cette espece de pierre

ne se trouve que dans quelques provinces. D'ailleurs, les tuiles résistent mieux aux efforts du vent. On fait que la brique & la tuile se font en général avec de la terre glaise ou de l'argille. Selon quelques naturalistes, ces deux mots ne désignent qu'une seule & même espèce de terre. D'autres y admettent de la différence, fondés sur un examen plus attentif. M. Bertrand rapporte ici le sentiment des uns & des autres, & il lui paraît, avec raison, que ceux qui ont d'abord entrepris de décrire l'art où cette terre est employée, auraient dû convenir de quelque chose à cet égard. Quoi qu'il en soit ; après avoir choisi de l'argille convenable, on la pénètre d'eau, on la pétrit, on la corroie avec beaucoup de soin pour en faire une pâte, à qui l'on fait prendre dans des moules la forme de briques, de tuiles, ou de carreaux à paver. Ces ouvrages ayant été bien séchés, on les fait cuire dans des fours ; & si toutes ces opérations ont été bien exécutées, il doit en résulter des corps durs, sonores, incapables de s'amollir dans l'eau, ou de se feuiller par la gelée.

Mais comme il est essentiel de bien choisir la terre que l'on destine à cet usage, & que toute terre glaise n'y est pas également propre, non seulement par sa nature, mais encore par les matières hétérogènes qui s'y

trouvent souvent mêlées, M. Bertrand indique ici dans ses notes, les caractères distinctifs de chaque espèce. Si la terre est trop grasse, on y joint du sable; si elle est trop maigre, on y ajoute de l'argille pure. C'est quelquefois la nature elle-même qui fait ce mélange, & il n'en est point de meilleur, ni de plus sûr. Dans les tuileries de Grandson, on mêle ensemble deux sortes de terre, qui se trouvent à peu de distance l'une de l'autre. L'expérience a appris aux ouvriers dans quelle proportion ils doivent en prendre de chacune, & ils fabriquent de très-bonne brique. On ne saurait se diriger par la simple vue dans un choix si important. La méthode la plus importante est de travailler avec soin une certaine quantité de la terre encore peu connue, de faire cuire les briques dans un four des environs pour en observer le succès, de varier les mélanges, & de multiplier les expériences qui apprendront quels sont les défauts de cette terre, & les moyens d'y remédier.

Après ces observations générales & préliminaires, on trouve ici la description de l'art dont il s'agit, telle qu'elle a été donnée par ceux des membres de l'académie des sciences de Paris, qui se sont occupés de ce soin. Leur travail est divisé en trois parties, selon que l'on fait cuire les briques & les tuiles avec

du bois, ou du charbon de terre, ou de la tourbe : ce qui donne lieu à quelques différences quant à la construction & à l'arrangement des fours ; les autres opérations qui précèdent la cuisson, étant à peu près les mêmes en France. Cependant, & afin de donner lieu à des comparaisons utiles, M. Bertrand a toujours soin de faire voir à quels égards on s'éloigne en Allemagne & en Suisse, des procédés des Français : après quoi il rassemble dans les additions qui suivent, plusieurs morceaux intéressans sur la même matière.

MM. les académiciens Français commencent par décrire d'une manière très-exacte une briqueterie & tuilerie établie auprès du Havre. On a accoutumé d'y tirer la terre avant l'hiver, parce qu'on prétend que celle qui a été bien gelée & qui dégele au printemps, se travaille mieux ; cependant à Grandson on préfère celle qui ne l'a point été, & en conséquence on ne tire les terres que lorsqu'on n'a plus rien à craindre de la rigueur du froid. La manière de préparer la terre pour la rendre propre à l'usage auquel on la destine, n'est pas absolument la même en France qu'ailleurs. Celle que l'on pratique en Suisse est plus simple, & atteint le même but. Elle consiste à couper cette terre en tranches minces avec une houe, pour en

ôter tous les corps étrangers qui s'y trouvent, à la bien battre, à l'imbiber d'eau peu à peu, & à la pètrir avec les pieds jusqu'à ce qu'on n'y sente plus de dureté. La terre, en cet état, passe au *mouleur*, ouvrier chargé de lui donner la forme convenable; puis on porte les tuiles & les briques qu'il a façonnées, sous un angar, que l'on fait construire fort commodément & avec plus d'économie en Suisse, afin de les y faire sécher lentement jusqu'à ce qu'on puisse les en retirer sans les rompre. Il ne reste plus après cela qu'à les placer avec art dans le four destiné pour la cuisson, & à y allumer le feu, en observant diverses précautions qui sont indiquées ici avec exactitude, pour en mesurer le degré & s'assurer du tems où l'opération est consommée.

La seconde partie de cette description traite de la manière de faire la brique, & de la cuire au charbon de terre; telle qu'on la pratique en divers lieux de la Flandre. On a rassemblé dans ce morceau plusieurs observations curieuses sur la qualité de la terre qu'on y emploie, & sur les procédés en usage dans ces pays-là. On a remarqué que l'argille préparée & mise en tas pendant plusieurs hivers, n'en est que meilleure, pourvu qu'on la remue une fois chaque année. Toutes les manœuvres se font dans ces ateliers

flamands avec une promptitude merveilleuse , au point qu'un bon mouleur peut former neuf à dix milliers de briques en un jour ; ce qui exige près de deux toises cubes de matière préparée. Mais la méthode de les faire sécher sous un angar , comme on le fait en Suisse , les préserve de la pluie , du hâle , & de divers autres accidens.

Enfin , on trouve dans la troisième partie , l'art de fabriquer les briques & les tuiles en Hollande , où on les fait cuire avec la tourbe. Il s'y en fait une très-grande consommation , des premières sur-tout , qui servent non seulement pour bâtir des maisons , mais encore à paver les routes , les trottoirs & les canaux. On en exporte même beaucoup , & on en leste les vaisseaux. La matière dont elles sont composées , n'est autre chose que le limon qui se dépose sur le bord des rivières ; que l'on ramasse dans des bateaux , & qui déposé sur le rivage jusqu'à ce qu'il ait pris une certaine consistance , est ensuite pétri avec du sable fin. Cependant on fait à Utrecht beaucoup de briques avec de la terre ordinaire & propre à cet usage , qui se trouve dans ses environs. Quant aux tuiles , M. Bertrand enseigne dans une note détaillée , les précautions que l'on prend en Suisse & en Alsace , pour les rendre encore de meilleur usage , & trouve que cette méthode est préférable , parce que ,

étant liffes par-dehors, elles ne ramassent point de gravier, & ne se courbent pas comme celles que l'on fait sécher à terre, & que les raies que fait l'ouvrier dans leur longueur, facilitent l'écoulement des eaux. Dans un autre endroit il observe combien il ferait commode de pouvoir compter par-tout sur une mesure déterminée & uniforme des tuiles & des briques. C'est à quoi S. M. le roi de Prusse a pourvu dans ses états par une ordonnance publiée en 1749, & son exemple a été suivi par S. A. le duc de Brunsvick, qui par deux édits consécutifs, a non seulement fixé la mesure des unes & des autres, mais ordonné de plus qu'il en serait construit de dimensions différentes & cependant déterminées, afin que les propriétaires ou entrepreneurs de bâtimens eussent un choix à faire. Ce prince a fait dresser en même tems des tabelles calculées, selon ces dimensions respectives, & avec le secours desquelles chacun peut employer, avec la plus grande économie, les matériaux dont il est ici question, & examiner rigoureusement les comptes ou devis qui lui seront présentés. Ces pieces intéressantes pour tous les pays, sont les premières de celles que M. Bertrand a cru devoir ajouter au travail des auteurs Français.

Mais l'addition la plus essentielle qu'il ait placée ici, & qui seule forme une quatrième

partie de la description de l'art qui nous occupe, est l'ouvrage qui a pour titre : *Direction sur la maniere de disposer les tuileries, & de cuire les tuiles & les briques avec la plus grande économie des bois, publiées avec les figures nécessaires sous l'approbation de l'académie royale des sciences de Stockholm, par M. le capitaine Charles Wijnblad.* Ce morceau également instructif & peu connu dans ces pays, méritait la peine que M. Bertrand a prise de le traduire de l'allemand, d'après la seconde édition suédoise, en y ajoutant encore diverses notes, suivant la coutume.

Le but de cet auteur, est de proposer à ses compatriotes une nouvelle maniere de faire des briques & des tuiles à moins de frais, tant pour la main-d'œuvre que par rapport à la consommation du bois. Il enseigne à vérifier la bonne qualité de l'argille que l'on emploie, & des briques après qu'elles sont cuites. Au lieu de pétrir la terre avec les pieds, comme on fait ailleurs, il veut qu'on emploie des bœufs pour ce travail, ce qui est en effet moins dispendieux. Il donne même le plan d'une machine qui peut servir encore à cet usage, & que l'eau met en mouvement lorsqu'on est à portée de se procurer ce secours. Mais le principal avantage que l'on peut retirer de ses recherches & de ses expé-

riences, consiste dans la manière de construire les fours destinés à cuire les briques & les tuiles, & à en diriger le feu dans l'intérieur à l'aide des galeries & des évents, de telle sorte qu'en concentrant la chaleur, on se rend maître de l'action du feu, pour la distribuer convenablement: d'où résultent deux avantages très-importans; l'un, une économie de près de moitié pour le bois; & l'autre, un degré égal de cuisson par rapport à toutes les briques dans quelque lieu de l'intérieur du fourneau qu'elles soient placées. Il n'en faut pas davantage pour sentir le mérite de cet ouvrage; & l'on doit tenir compte à M. Bertrand de l'attention qu'il a eue d'en enrichir cette collection.

On a inventé à Gesle un autre four économique, à l'imitation de celui dont on se sert en Angleterre pour le même usage, & on en donne ici la description.

II. *L'art de tirer des carrières & de travailler l'ardoise*, ne pouvant être exercé que dans les lieux où cette espèce de pierre se trouve, & qui ne sont pas en grand nombre, en devient par cela même moins intéressant, & nous nous y arrêterons peu. L'ardoise, indépendamment de sa belle couleur & de son poli qui la font rechercher pour servir de couverture aux bâtimens les plus superbes, est préférable à la tuile, parce qu'elle est

plus légère, & conséquemment charge moins la charpente. On fait que les carrières qui fournissent la plus belle ardoise, sont près de la ville d'Angers. Il s'en trouve de très-riches dans le canton de Glaris en Suisse, lesquelles, suivant M. Bertrand, n'ont commencé à être exploitées qu'au seizième siècle. Les habitans en font des tables, des tablettes à écrire, & d'autres ouvrages qui font une branche considérable de commerce, & ne s'en servent guere pour couvrir les maisons. Cette ardoise est dure & bien noire; son grain est fin, & elle se polit aisément. On y trouve des pétrifications de diverses plantes & de poissons de la Méditerranée, tandis que toutes celles des montagnes voisines semblent venir de la mer des Indes.

Toutes les ardoises & autres especes de pierres graveleuses se trouvent dans des montagnes formées par les alluvions. Les carrières sont composées de couches qu'on nomme *blocs*. Chaque bloc est divisé en une quantité de feuilles posées parallèlement les unes à côté des autres. A Angers, ces blocs sont presque perpendiculaires à l'horison, ce qui en rend l'exploitation beaucoup plus facile. Ailleurs, comme en Champagne & en Bretagne, leur position est différente. Il n'est pas inutile d'observer que les mines de cuivre se trouvent dans de l'ardoise, & que

l'on en rencontre souvent plusieurs couches avant que de parvenir à la veine métallique.

Le travail des carrières d'ardoise est long & pénible. Les ouvriers y sont exposés à de grands dangers, soit par des éboulemens, soit par des inondations subites. Ce travail se fait en partie dans la carrière même, pour détacher les blocs, les partager & enlever les vuidanges; & en partie au-dehors, pour séparer adroitement les feuilles de l'ardoise, & donner à chaque morceau la forme & les dimensions qu'il doit avoir. Il est aussi nécessaire d'épuiser l'eau qui s'amasse au fond de la carrière: on se sert pour cela de diverses machines dont on trouve ici la description. Elle est suivie de celle des carrières d'ardoises qu'on exploite dans quelques autres provinces de France. En Champagne, ce sont de véritables mines qui se travaillent en galeries. Les ouvriers se servent de la boussole & du compas, pour suivre la trace de chaque banc.

Les auteurs Français terminent leur description de l'art dont il s'agit, par quelques remarques particulières sur l'ardoise elle-même, & sur les caractères qui lui sont propres. M. Bertrand, en homme instruit sur ces matières, n'a pas pu se dispenser de commenter le texte, & même de réfuter diverses propositions qu'on y avance, par plusieurs

notes curieuses , au moyen desquelles on peut se faire une idée assez juste & assez complète de cette espèce de pierres , & de la manière dont elle est formée. Nous ne les transcrirons pas ici , pour éviter la longueur. Il suffira d'observer avec M. Bertrand , que des recherches de ce genre , qui n'intéressent nullement l'art ni ceux qui l'exercent , ne servent qu'à grossir le volume , & seraient beaucoup mieux placés dans une dissertation académique que dans un ouvrage tel que celui-ci.

III. *L'art du couvreur* , qui se présente actuellement à notre analyse , est sans doute beaucoup plus important que celui dont nous venons de parler. La conservation d'un bâtiment exige que la couverture en soit faite avec intelligence & entretenue avec soin , faute de quoi les charpentes se pourrissent & les murs se dégradent.

L'homme eut dans tous les tems besoin de chercher un abri contre les injures de l'air. Les antres & les cavernes le lui fournirent d'abord. Il s'en creusa dans le même but. Les forêts offraient des secours , il en profita. Les roseaux , les herbes , les branches d'arbres , furent les premiers matériaux qu'il employa pour construire des cabanes , couvertes de feuilles ou de gazons , telles que l'on en voit encore chez les peuples sauvages.

Dans

Dans le nord de la Suede , où les toits sont plats , on se contente d'étendre sur le plancher supérieur , de l'écorce de bouleau que l'on recouvre de terre. En France, on couvre aujourd'hui les bâtimens de chaume , ou de roseaux , ou de bardeau , ou de tuiles , ou d'ardoises , ou enfin de certaines pierres plates que l'on trouve en Champagne & en Bourgogne.

Lorsqu'on veut se ménager les matériaux nécessaires pour se procurer une couverture en chaume , on recommande dans certains pays aux moissonneurs de couper les fromens assez haut pour qu'il reste une plus grande longueur de paille sur terre. Ailleurs , & en Allemagne sur-tout , on moissonne comme à l'ordinaire , & on se contente , après que les fromens ont été battus , de choisir la paille la plus forte. On l'emploie dans toute sa longueur , au rebours de ce qui se fait en France. Il faut moins de matériaux , le travail est plus tôt fait , & l'ouvrage plus solide. " Mais il faut convenir , ajoute M. Bertrand , que dans tous les pays où l'on couvre ainsi les maisons , ces fortes de toits sont très-dangereux ; & l'art de les construire est un art inutile , pour ne pas dire funeste , qu'il faudrait oublier. Je vois cependant qu'en Allemagne les toits de chaume ont trouvé des défenseurs. Tout ce qu'on avance

en leur faveur, souffre bien des exceptions. Mais quand même ils seraient aussi utiles qu'ils le sont peu, la police aurait toujours de très-fortes raisons d'employer tous les moyens possibles, pour les faire abolir dans les villes & dans les villages, à cause des incendies. Ceux qui ont été à portée d'observer ce qui arrive lorsque le feu attaque un village couvert de chaume, savent que pour l'ordinaire tous les secours sont inutiles jusqu'à ce que les flammes aient consumé tous les bâtimens. Des toits couverts de tuiles auraient empêché la ruine de plusieurs particuliers. Un économiste Allemand a calculé les frais que coûte un toit de chaume en quatre-vingt-seize ans, & suivant lui il en résulte une perte d'environ 1000 livres de France; que l'on aurait épargnées en construisant d'entrée un toit de tuiles. On objectera que la cherté de celles-ci ne permet pas aux payfans de bâtir de cette façon; & M. du Hamel, qui a donné la description de l'art du couvreur, semble le supposer, & ne trouve aucun remède à ce mal. Je dirai cependant que par-tout où l'administration voudra porter ses vues sur cette classe si utile de citoyens, il lui sera facile de diminuer le prix de la tuile; & de le mettre à la portée des gens de la campagne. Le gouvernement a proposé dans certains pays des gratifica-

tions pour ceux qui en couvriraient leurs maisons. Il a favorisé l'établissement des tuileries, & a cherché à éclairer les entrepreneurs. Les mémoires que j'ai rassemblés dans ce volume, fourniront bien des lumières à cet égard & relativement à l'économie. S'il n'y avait aucun moyen de se procurer des tuiles, on devrait préférer, comme on le fait dans certains lieux, de couvrir les toits d'une espece de torchis fait de terre grasse & de paille. Mais par-tout où l'on trouve de cette terre, il est facile d'en faire des tuiles, en suivant les méthodes simplifiées que j'ai rapportées, &c. „

On trouve dans cet article toutes les parties de l'art du couvreur, décrites avec soin, quelle que soit la matiere qu'il emploie. Aucune couverture n'est préférable, sans doute, à celle qui se fait en ardoise, pour la beauté, la solidité, & la légéreté; mais elle s'éclate fort aisément au feu, dit M. Bertrand; & le vent portant au loin ces éclats enflammés, communique l'incendie. Cela a été cause que dans plusieurs villes de l'Allemagne on a défendu cette espece de couverture.

L'usage du bardeau est commun en Allemagne & en Suisse, & n'est pas moins dangereux pour les incendies. On le range fort ferré, le recouvrement en est considérable, & l'on charge de grosses pierres les toits ainsi

couverts , pour empêcher que le vent ne les emporte. En mettant un bardeau mince sur la latte & dans l'intervalle des tuiles , la couverture en devient plus chaude , & l'humidité extérieure peut moins pénétrer.

On ne saurait disconvenir que la plus solide de toutes les matieres dont on peut se servir pour couvrir un bâtiment ne soit la *lave* , pierre plate & mince , dont nous avons parlé ; mais elle exige une charpente très-forte & une vigilance assidue à l'entretenir , pour que celui qui est ainsi logé n'ait pas à craindre d'être écrasé sous le poids énorme d'une telle couverture , &c.

IV. Il ne reste plus , pour achever l'analyse de la premiere partie du volume qui nous occupe actuellement , qu'à examiner l'*art du chausfournier* , analogue aux précédens , & sur lequel nous nous étendrons peu. Cet art consiste à convertir en chaux & au moyen de l'action du feu , la pierre qui en est naturellement susceptible. Il en est de plusieurs especes ; on doit la choisir avec soin. Sa dénomination générale est celle de *pierre calcaire*. Pour connaître si une pierre est de cette especes , il suffit de verser dessus une goutte d'eau forte ou d'esprit de sel , & se diriger par l'effervescence qui en résultera.

L'auteur Français de la description de cet art , affirme que la meilleure chaux connue

est peut-être celle que l'on tire de certains quartiers de la Lorraine, & pour laquelle on emploie une espece de pierre qu'on y trouve en quantité : sur quoi M. Bertrand observe que la société royale des sciences de Gottin-gue, ayant proposé cette question importante, quelle est la meilleure maniere de préparer la chaux pour qu'elle résiste le plus long-tems possible au vent & à la pluie ? on lui répondit que la chaux faite avec de la pierre à gyps était la meilleure de toutes.

On trouvera rassemblés dans cet article tous les détails sur la maniere dont on construit les fours à chaux en plusieurs provinces de France, sur les différentes figures qu'on leur donne, tantôt cubique, tantôt en pyramide, en cône renversé, &c. On n'a pas négligé non plus les instructions nécessaires sur la maniere la plus convenable d'y allumer & d'y entretenir le feu, de même que les calculs relatifs aux frais & au produit de ce genre de travail. On suit en général deux méthodes pour calciner la pierre : l'une, au moyen d'une grande & vive flamme, placée sous une masse de pierres & produite par le bois qu'on y brûle ; l'autre, au moyen d'un feu moins flambant, que l'on entre-mêle par couches avec les pierres. C'est ce qui se pratique lorsqu'on emploie de la houille, ou toute autre espece de charbon fossile. Mais

il convient, selon que l'observe judicieusement M. Bertrand, de présenter en détail les grandes méthodes & leur appareil, non pas pour les répandre, mais pour chercher à les simplifier (c'est ce que n'ont pas toujours fait les célèbres auteurs de ces descriptions). Cependant le perfectionnement des arts exige que les procédés les plus simples soient les plus généralement connus; c'est pourquoi il a paru nécessaire à M. Bertrand, de rapporter la manière beaucoup moins composée & moins difficile de faire la chaux dans le pays qu'il habite. On la verra décrite avec soin. Elle est moins dispendieuse, & réussit également; au point que dans les campagnes chaque particulier peut faire lui-même, & sans y mettre beaucoup d'appareil, la chaux dont il a besoin, &c.

II. *Ephemeriden der Menschheit*, &c. c'est-à-dire, *éphémérides de l'humanité, ou bibliothèque de morale & de politique*. Homo sum, humani nihil a me alienum puto. TERENT. Bâle, chez Schweighauser, 1776.

C'EST le titre d'un ouvrage périodique, dont le premier cahier vient de paraître. Les auteurs célèbres qui consacrent leur loisir à cette entreprise utile, nous font concevoir les plus grandes espérances. Les besoins, les

mœurs & la liberté de l'homme, voilà le sujet des différens morceaux à insérer dans ce journal. La premiere partie de chaque cahier sera dogmatique. On s'attachera à éclaircir, à développer les principes propres à affermir, à étendre le bonheur de la société en général, & de chacun de ses membres en particulier. La seconde partie donnera des extraits critiques des ouvrages anciens & modernes, qui ont traité ces importans objets. La troisieme partie sera historique. On y rassemblera toutes les actions des souverains & des particuliers, qui tendront à augmenter la somme de bonheur dont jouit ici-bas l'espece humaine. On y comparera les mœurs & l'état de certains peuples dans les diverses époques de leur histoire. Les douze cahiers, chacun de huit feuilles, coûteront seize livres de France, francs de port, dans toutes les grandes villes de Suisse & d'Allemaigne.

Ce premier cahier contient d'abord le *plan détaillé de l'ouvrage*. 2. *Catéchisme de l'ami des hommes*. Ce sont des dialogues, entre un pere & son fils, sur les grands principes de la morale politique. On prouve dans ce premier entretien, que nos besoins sont l'unique mobile de notre activité. 3. *Lettre sur les philanthropinums*. On vient de fonder dans le pays des Grisons, un établissement

destiné à élever la jeunesse dans les sentimens précieux de l'humanité & de la vertu. On a donné à cette nouvelle académie un nom propre à le caractériser ; c'est celui de *Philantropinum*. L'auteur de cette lettre pense que ces grandes entreprises formées dans les vues les plus sages , ne répondront point au but que l'on s'y propose. Suivant lui , des jeunes gens élevés sur les principes de la plus exacte morale , seront des êtres étrangers dans la société , ou ils seront forcés par le torrent de nos mœurs d'abandonner leurs principes. 4. *Lettre sur l'éducation des gens de la campagne.* 5. *Fragment de l'histoire de l'humanité.* Seconde partie. Extraits critiques & annonces de livres. 1. *Les six livres de la république de Jean Bodin , Angevin.* Jean Bodin tint un rang considérable parmi les savans du seizième siècle. Il enseigna d'abord le droit à Toulouse. Il passa à Paris , où il se fit connaître par ses écrits à la cour de Henri III. Député aux états de Blois , il y défendit avec force les droits des peuples. Il s'opposa ouvertement à ceux qui accordaient au roi une autorité illimitée. Il soutint qu'il ne pouvait lever aucun nouvel impôt sans le consentement des peuples ; que les princes sont encore plus obligés que leurs sujets d'observer les loix de Dieu & celles de la nature ; que leurs promesses les lient autant que

les derniers de leurs sujets. D'un autre côté, il enseignait, que les sujets n'ont pas le droit de déposer un roi légitime, lors même qu'il gouvernerait en tyran, &c. Il eut le sort de bien d'autres génies: on le fit passer pour un athée, pour un homme dangereux, pour un magicien. Son principal ouvrage, ce sont les six livres de la république, dont on donne une analyse très-intéressante. 2. *Fragmens phsyionomiques, pour apprendre à connaître les hommes & à les aimer, par J. G. Lavater, &c. 1775.* C'est l'annonce d'un ouvrage où le génie & l'imagination exaltée ont réuni des principes féconds, avec des paradoxes singuliers. Nous nous proposons d'en rendre compte dans un de nos journaux suivans. 3. *Les rêves d'un ami de l'humanité* (M. Iselin, chancelier de la république de Bâle). Nous nous proposons aussi d'analyser cet ouvrage d'un homme célèbre, dont toutes les productions sont dictées par l'amour de la patrie & de l'humanité. Troisième partie. *Faits historiques.* 1. *Etablissement d'une rosière dans un petit canton de la haute Alsace.* 2. *Ordonnance de S. M. T. C. touchant le commerce des grains.* 3. *Tablelle des naissances, des mariages & des morts, dans la ville & canton de Bâle, depuis 1725 à 1775.* Il résulte que dans l'espace de cinquante ans,

il est mort dans la ville de	person.
Bâle	18680.
Naissances	16979.
Excédent des morts	1701.
A la campagne. Naissances	33525.
Morts	27908.
Excédent des naissances	5617.

5. Belle action d'un joueur. 6. République Américaine. 7. Grandes espérances sur la guerre des Anglais avec leurs colonies, &c.

III. *Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme ; par M. l'abbé DE CONDILLAC, de l'académie française & de celles de Berlin, de Parme & de Lyon, ancien précepteur de S. A. R. 1776. Prospectus.*

APRÈS tant d'ouvrages sur l'éducation, faits par des hommes de génie, & par d'autres qui pensaient que la raison valait mieux que le génie, quand il s'agissait de diriger les hommes, on ne se flattait pas d'en voir paraître un encore qui pût attacher par le style, par des vues profondes & nouvelles, par la sagesse dans l'exécution. Celui de l'abbé de Condillac a réuni les suffrages du peuple qui s'instruit, & des hommes qui ont consacré leur vie pour parvenir à l'être. Son

plan est simple , parce qu'il est celui de la nature ; il la consulte , il la suit en métaphysicien éclairé , il l'aide & la dirige ensuite. Il ne s'est pas borné à faire un beau système en méditant dans son cabinet ; mais il a beaucoup observé , beaucoup comparé & réfléchi ; enfin il a pratiqué , & pratiqué avec succès : c'est par-là seulement qu'on peut faire un ouvrage utile , & celui-ci doit l'être. Quoique dirigé principalement pour faire des princes sages & éclairés , on doit le consulter & le suivre pour le peuple même ; il est utile pour tous les hommes , parce que les princes sont des hommes , & que c'est en les faisant des hommes qu'ils peuvent être de bons & de grands princes.

Cet ouvrage ne peut donc être trop connu ; cette considération nous engage à en faire une nouvelle édition : elle n'aura pas les défauts de la première ; elle sera mieux exécutée , quant à la partie typographique , & moins chère. Nous la proposons au public par souscription : le prix sera de 27 livres de France pour les 16 volumes avec figures. Les livraisons se feront de deux en deux mois , & seront de quatre volumes. On peut souscrire jusqu'en juillet prochain , chez la Société typographique de Lausanne , chez la Société typographique de Neuchâtel , & chez les principaux libraires de l'Europe.

Nous croyons devoir ajouter ici le nom des sciences qu'on y traite. Le premier tome a pour objet la *grammaire* ; le second, *l'art d'écrire & l'harmonie du style* ; le troisieme, sous le titre général de *l'art de raisonner*, renferme *la physique générale, les méchaniques, &c.* Le quatrieme traite de *l'art de penser*. Les suivans renferment *l'histoire ancienne & moderne* ; les deux derniers sont une introduction à l'histoire, & sous ce titre sont renfermés les principes de la législation & du gouvernement.





S E C O N D E P A R T I E.
 NOUVELLES LITTÉRAIRES
 D E L' E U R O P E.

- I. *Traité de la dyssenterie ; par M. ZIMMERMANN, D. M. membre des académies de Berlin, de Munich, de Palerme, de Pesare, des sociétés de Zuric, de Bâle, de Berne, & médecin de Brugg. Traduit de l'allemand, par M. LE FEBVRE DE VILLEBRUNE, D. M. Paris, in-12.*

NOUS aurions annoncé il y a long-tems cette production d'un auteur dont le mérite distingué fait honneur à la patrie, si nous n'avions pas su qu'elle devait paraître en français. On voit ici l'application des principes que M. Zimmermann a développés dans son traité de l'expérience dans l'art de guérir. C'est un médecin éloigné de tout esprit systématique, qui interroge la nature & la suit constamment ; s'il parle quelquefois d'après les maîtres de l'art, ce n'est qu'autant qu'ils ont suivi une méthode si sage.

M. Zimmermann divise son ouvrage en

deux parties. Il commence dans la première par décrire la dyssenterie, qui en 1765 fit de grands ravages dans le canton de Berne, le landgraviat de Thurgau & plusieurs autres endroits de la Suisse & de la Souabe. Il en fait connaître les symptômes, dont quelques-uns ont été terribles, puisque parmi les malades le moins en danger, on en voyait qui avaient vingt selles par jour; quelques-uns quarante & cinquante. Il passe ensuite à la méthode curative qu'il a employée. Le sel de tartre & le tamarin lui ont plus réussi que les autres remèdes. Parmi ses observations on en trouve beaucoup qui répugnent à l'opinion vulgaire; tel est, par exemple, l'usage des fruits & des raisins, qu'il a employé avec succès.

Toute cette partie est consacrée à cette dyssenterie qu'il a traitée comme il l'indique; la seconde est un traité de la dyssenterie en général. L'auteur en distingue les espèces, & indique leurs différens caractères, leurs causes; il s'arrête sur le traitement particulier qui convient à chacune. Cette partie est très-intéressante, & ne peut qu'être utile aux médecins praticiens.

M. Zimmermann a souvent trouvé de grands obstacles en traitant ces maladies; ils venaient de l'ignorance & des préjugés des malades, la plupart payfans, attachés à

ce qu'ils appellaient des remèdes de famille, peu coûteux, plus agréables au goût, & moins fatigans que ceux que fournit la pharmacie. Ils avaient beau voir mourir sans cesse sous leurs yeux, à leurs côtés, des malades qui faisaient usage de ces recettes : cela ne les rendait ni plus dociles, ni plus sages. Les pasteurs même des lieux travaillaient à entretenir des préjugés, contre lesquels ils auraient dû faire les plus grands efforts. Les avis salutaires, publiés par le gouvernement, ne faisaient non plus aucun effet. Souvent les malades se fiaient aux charlatans, qui les affaïnaient en flattant tous leurs caprices ; il y en a eu dans tous les tems. " J'égaierais peut-être un peu trop la matière, ajoute notre auteur, si je disais en finissant, qu'Averroës assure s'être guéri de la dyssenterie, en se pendant une émeraude sur le ventre. Zacutus dit s'être servi de l'arsenic avec le plus grand succès dans le même cas. Selon Burrhus, l'eau rose où l'on éteint de l'or, est le plus puissant spécifique. Selon Van Helmont, un linge trempé dans le sang d'un lievre déchiré à mort par un chien, est encore un très-bon spécifique. Selon d'autres docteurs célèbres, la poudre préparée de certain membre d'un cerf, d'une baleine, d'un taureau, sont aussi un grand spécifique. D'autres ne promettent pas peu d'une baston-

nade vigoureuse dans les épidémies dyssentériques (on peut croire que ce dernier remède n'a jamais fait grande fortune). Quelques-uns vantent l'arriere-faix desséché d'une jument ; quelques autres , un bonnet de poil ou un soulier brûlé. Nos habiles routiniers , ces gens d'une profonde méditation , nous préconisent un linge imbibé de la sueur d'un malade dyssentérique au moment de la mort , & appliqué sur le derriere du malade que l'on veut guérir. „

Il est bon d'observer ici que la plupart de ces spécifiques & un grand nombre d'autres encore plus ridicules & plus dangereux , font presque tout ce fatras de remedes qu'Etmuller a rassemblés dans le chapitre de la dyssenterie dans sa Médecine pratique. Faut-il donc rêver , demande M. Zimmermann , pour se faire un nom en médecine !

II. *Sammlung* , &c. *Recueil de lettres & de mémoires , concernant les exorcismes de Gassner & de Schöpfer ; publié par M. le docteur & professeur SEMLER , qui y a joint plusieurs de ses propres remarques. Première partie. A Halle , in-8°.*

LES hommes sont naturellement enclins à se laisser éblouir par un faux merveilleux. Cette disposition est bien plus forte dans ceux

ceux qui ont naturellement quelque grain de fanatisme; & quand ce grain germe dans une tête d'ailleurs éclairée, & à bien des égards philosophique, il en est comme de celui de Senevé, qui produit un grand arbre où les oiseaux peuvent se nicher.

Cette comparaison nous paraît assez heureusement applicable au célèbre M. Lavater, dont les opinions singulieres & l'enthousiasme nous ont fourni déjà plusieurs articles. Nous sommes cependant fort éloignés de refuser à ses qualités estimables & même excellentes, la justice qu'elles méritent; mais on voit en même tems avec douleur que l'abus des meilleures choses est le pire. La controverse Gassnerique en donne un exemple des plus frappans.

M. Lavater croit voir dans les effets de ces cures le doigt de Dieu, & il voudrait que tout le monde l'y vit. C'est ce desir qui l'a engagé à provoquer un théologien, qui est fort éloigné de la crédulité, à vérifier les faits en question, & à s'assurer de leur certitude par sa propre conviction. Les détails de cette correspondance méritent que nous en parlions avec quelque étendue.

Au mois d'avril de l'année passée, M. Lavater entama ce sujet avec M. Semler, en lui mandant que pour lui, il était convaincu de la réalité des cures surnaturellement opérées.

rées par M. Gaffner , & qu'il le regardait comme un homme de bien , à qui le ciel avait accordé le don des miracles. Des témoins oculaires , des médecins dignes de foi , les malades même qui avaient été guéris , devaient être regardés comme des garans dont l'autorité ne pouvait être récusée. Or , M. Semler ayant déclaré formellement dans ses écrits qu'il n'ajoutait foi à aucune possession , ni à aucun exorcisme , M. Lavater le jugeait l'homme le plus propre à vérifier exactement tous ces faits , s'il voulait se donner la peine d'aller sur les lieux ; & il lui croyait trop de bonne foi pour ne pas se rendre à l'évidence , lorsqu'après l'examen le plus sévère il l'aurait reconnue. Que si M. Semler ne pouvait pas faire lui-même ce voyage , M. Lavater le priait d'envoyer à sa place quelqu'un sur le rapport de qui il pût compter , & dont la déposition fût équivalente à la sienne , offrant six louis d'or neufs pour les frais.

M. Semler répondit à cette première lettre , qu'il ne pouvait faire ce voyage , & qu'il ne connaissait personne à qui il convînt de le faire ; mais que , quant à lui , il était tout aussi satisfait de ses idées là-dessus , que s'il avait été sur les lieux , où d'ailleurs il n'était rien moins que sûr de se présenter comme examinateur , & de laisser paraître le moindre doute. En effet , l'enthousiasme a été si fort

à Ellwangen, que depuis les personnes les plus distinguées du lieu jusqu'au plus bas peuple, il n'y en avait point qui n'eût levé la pierre contre quiconque eût osé n'ajouter pas une foi entière aux prodiges Gassneriques. L'affluence des croyans n'était pas seulement composée des habitans du lieu; il y accourait de toutes parts à grands flots des comtes & des gentilshommes, des personnes de tout ordre, qui surpassaient en nombre celles qui fréquentent les sources minérales les plus fameuses. Mais, ajoute M. Semler, sans sortir de chez moi, je prétends mettre Gassner à une épreuve dont le succès suffira pour me décider. Qu'on prenne un malade qui n'ait point entendu parler des cures miraculeuses, & que tandis qu'il dort profondément, l'exorciste conjure le diable, qui assurément ne dort pas, & qui, si l'exorcisme est réel, doit céder à son efficace.

En général, M. Semler n'admet aucune possession, comme il l'a déclaré dans ses écrits. Il ne fait aucun cas de l'objection prise des maladies incurables, & dont la guérison supposerait par conséquent un pouvoir divin. Il demande que l'on caractérise ces maladies. En peut-on nommer aucune espèce dont quelqu'un n'ait été guéri, quelquefois même sans médecin, par le secours de la nature, & souvent par la force de

l'imagination ? Enfin , M. Semler se réfère à l'écrit qui a été publié sous le titre de *découverte des cures miraculeuses de Gassner*. Ecrit dicté par la sagesse des prélats & des membres les plus distingués de l'église romaine , qui ont voulu prévenir le reproche que les protestans pourraient faire à cette église , de donner dans les superstitions les plus grossières , de favoriser les impostures les plus manifestes , en attribuant au pouvoir diabolique des choses purement naturelles , ou manifestement artificielles.

M. Lavater répondit , le 19 mai , à la lettre précédente. Il commença par souhaiter de nouveau que l'inspection oculaire précédât tous les raisonnemens. Il dit ensuite bonnement qu'il a été instruit de nouvelles merveilles qui ne lui permettent plus aucun doute ; & qu'à moins que le diable ne les eût opérées , il fallait les attribuer au pouvoir divin. Quand même , ajoute-t-il , le magnétisme , ou telle autre force naturelle y interviendrait , comme quelques-uns le prétendent , il y aurait à la vérité de l'imposture dans le fait de Gassner ; mais il serait toujours de la dernière importance de découvrir quel est le moyen naturel , qui peut guérir de si grandes maladies , ou même y apporter un soulagement passager. On reproche à M. Gassner , qu'après ses cures les maladies revien-

nent ; mais on peut répondre que c'est la faute des personnes guéries, dont les rechûtes viennent de ce qu'elles retombent dans les excès, ou du moins dans les irrégularités de régime, qui avaient dérangé leur santé.

M. Semler a eu la complaisance de repliquer. Il dit d'abord, que l'inspection oculaire ne saurait absolument avoir lieu de la manière exigée par M. Lavater. Quand toutes les cures de Gassner seraient vraies & parfaites, on n'en pourrait inférer qu'un diable, ou plusieurs, aient causé les maladies. Il n'y a aucune expérience faisable, aucune observation possible à cet égard. Qu'un homme soit estropié, ou épileptique, cela ne prouve nullement que le diable l'ait mis dans cet état ; & si, pendant l'exorcisme, il survient un accès d'épilepsie, on ne saurait en inférer que ce soit le diable qui agite le patient. Il est bien plus simple de croire que ce patient est ému, effrayé par la conjuration que Gassner fait d'ailleurs avec beaucoup d'appareil & de fracas. Il n'y a qu'à lire l'histoire de toutes les possessions, pour voir des dupes d'une part, & des fripons de l'autre.

Une chose qui n'est pas à l'honneur du thaumaturge, ce sont les éclats de rire immodérés auxquels il s'abandonne, lorsque ses exorcismes font faire aux exorcisés toutes sortes de contorsions ; dont un spectateur

incrédule, ou du moins indifférent, pourrait s'amuser, mais qui devraient inspirer une frayeur religieuse à celui par qui la vertu divine se déploie dans ces momens. S'il se fert de moyens naturels, ce n'est pas à des théologiens qu'il faut en déferer l'examen. Si les patients retombent aisément dans leurs anciens maux, cela déroge à l'idée qu'on doit se faire de l'efficace du pouvoir miraculeux. Et à cette occasion, M. Semler fait voir qu'il y a une très-grande différence entre les possédés dont l'Écriture fait mention, & ceux que Gassner prétend guérir. Après cela, il serait surprenant que l'histoire apostolique ne fournît, dans toute la durée du ministère des apôtres, pas la centième partie de guérisons miraculeuses, comparées à celles qui ont été opérées par Gassner en peu de mois. Quelle est donc la mission de ce nouvel apôtre? Quel nouvel évangile Dieu fait-il annoncer à si grands frais?

III. *Épître aux Français détracteurs de la France; par M. DE SAINT-MARC. A Paris, 1776, in-8°.*

LE titre de cette épître en indique le but; elle est l'ouvrage d'un bon patriote. M. de Saint-Marc est connu par plusieurs productions estimées; celle-ci n'aura pas moins de

succès. Si l'on trouve des négligences dans
 ses vers, on applaudira aux sentimens qu'ils
 expriment. Nous en citerons quelques-uns.

Les Français, depuis quelque tems, ont
 la manie de déprimer leur pays, & de vanter
 les vertus étrangères, comme s'ils n'en trou-
 vaient plus autour d'eux.

Qui jamais eût prévu, dans ces tems d'héroïsme,
 Dans ces tems où régnaît l'heureux patriotisme,
 Qu'on verrait des Français successeurs des Guef-
 élines,

Dégrader leur pays pour flatter leurs voisins !
 Que frondeurs inquiets & copistes crédules,
 Loin de s'enorgueillir en voyant leurs émules,
 Des Français entraînés par leurs discours trompeurs,
 Adopteraient un jour leur modele & leurs mœurs !

Pour se guérir de cette manie, le Français
 n'a qu'à sortir de son pays ; par-tout il ap-
 prendra à le regretter. Il n'a qu'à parcourir
 la Hollande & l'Allemagne ; ce sont les Fran-
 çais expatriés qui lui montreront comment
 il doit penser ; ils aiment encore la patrie
 qui les a rejetés.

Vous verrez des Français proscrits & malheureux,
 Y gémir d'un arrêt lancé sur leurs aïeux,
 Conserver & parler leur antique langage,

40 JOURNAL HELVETIQUE.

Pour rendre à la patrie un plus sensible hommage ;
Sans cesse accoutumer leurs fils à la chérir ,
Et ne regretter qu'elle au moment de mourir.
Comment, ô Louisdorf, fans répandre des larmes,
Me rappeler jamais ces momens pleins de charmes,
Ces momens où j'ai vu tes nombreux habitans ,
Tous Français d'origine & par leurs sentimens ,
Par des pleurs ou des chants ou des feux d'allégresse,
Signaler librement leur joie & leur tristesse ,
Quand des événemens cruels ou fortunés ,
Agitaient le climat où leurs aïeux font nés !
Touchante illusion ! Je crois les voir encore ,
Prévenant à l'envi chaque nouvelle aurore ,
Se chercher & se dire , entrelaçant leurs bras ,
O pays adoré ! ne te verrons-nous pas ?
Ne verrons-nous jamais ce tombeau de nos peres ,
La cour de notre roi , le foyer de nos freres ;
Et sujets par l'amour , ne ferons-nous jamais
Enchainés doublement par le nœud des bienfaits !

Ce tableau est touchant & très-vrai. Nous l'avons eu plusieurs fois sous nos yeux , & nous avons gémi avec les infortunés que nous ne pouvions consoler ; mais l'aurore du beau jour , qui doit se lever enfin pour eux , n'est peut-être pas éloigné.

Le poète qui a embrassé la profession des

armes , celle de ses peres , ne manque pas de s'élever contre les Français qui prétendent devoir chercher des maîtres chez les étrangers, tandis que c'est leur pays qui en a fourni aux autres, & qui les a peut-être éclairés. Il rappelle à cette occasion plusieurs des événemens militaires les plus célèbres de ce siècle. Ce tableau bien fait, est terminé par cette anecdote touchante de la mort de M. d'Aïeffas. Il était officier de grenadiers dans le régiment d'Auvergne.

Brunswick quitte Wésel & marche à Clostercamp,
 Dans l'espoir de surprendre & forcer notre camp.
 Il s'arrête , & toujours guidé par la prudence ,
 Attend l'aube du jour trop lent pour sa vengeance.
 Cependant un bruit sourd a frappé d'Aïeffas ,
 Veillant sur nos destins avec quelques soldats.
 Il y court ; l'ennemi vole & sur lui s'élançe ,
 Un poignard à la main , lui prescrit le silence.
 Français , je meurs , dit-il ; tirez sur l'ennemi.
 On obéit ; il meurt ; notre camp endormi
 S'éveille , nous marchons ; on combat , & la gloire
 Dans le char du soleil nous conduit la victoire.

Le patriotisme respire dans toute cette épître ; c'est lui que le poète a invoqué en la commençant :

Amour de la patrie , ô flamme vive & pure ,

Que la vertu nourrit, qu'alluma la nature,
 Lance tous tes rayons, échauffe mes esprits,
 Et comme dans mon cœur, brille dans mes écrits.

IV. *Eloge de George d'Amboise, cardinal & principal ministre de Louis XII; couronné à Rouen. Par M. DE SACY, censeur royal & de plusieurs académies. A Paris, 1776, in-8°.*

“ C'EST d'une harmonie constante entre les volontés du souverain & les démarches du ministre, que dépend la félicité publique; & telle en fut la source sous le règne de Louis XII & le ministère du cardinal d'Amboise. La sévère équité leur marquait leurs devoirs, & l'amitié y mêlait ce charme qu'on sent mieux qu'on ne l'exprime. Leur gloire fut commune; & souvent en retraçant les vertus du prélat, je peindrai celles de son maître. ;”

Tel est le début de ce discours; il est de la plus grande simplicité, & annonce le but que se propose l'orateur, & la manière dont il le remplira. Louis XI semblait avoir voulu perpétuer après lui les effets de la haine qu'il avait jurée au duc d'Orléans: Son testament qu'elle avait dicté, excita des troubles en France. George d'Amboise, alors évêque de

Montauban, attaché au prince, ne put se défendre d'entrer dans la faction ; arrêté sous le prétexte qu'il avait voulu enlever le roi, délivré de ses fers, il travailla à la liberté de Louis d'Orléans, & l'obtint. Ses services lui méritent des récompenses de la part de Charles aussi-tôt qu'il regne par lui-même. Il est fait archevêque de Rouen. Son crédit augmente, & son attachement le lui fait toujours tourner en faveur de Louis. Il le voit enfin monter sur le trône ; il trouve dans le roi les sentimens qu'avait le duc d'Orléans. Il est l'ami de son maître, qui le fait décorer de la pourpre romaine.

Dans cette première partie, l'orateur considère dans d'Amboise le ministre célèbre. Ses opérations sont bien développées & présentées avec intérêt ; c'est lui qui fixa la justice errante de Normandie sous le nom d'échiquier, qui lui donna un temple & un sénat permanent. Lorsque Louis est attiré en Italie par les conquêtes de Ferdinand le Catholique, & qu'il veut retourner en France, c'est au cardinal qu'il confie le gouvernement de Milan. Son art à concilier les Français & les Espagnols, divisés par le partage de leurs conquêtes, à prévenir les malheurs de la guerre qui se perpétue par la ligue de Cambray, les ressources que lui fournit son génie, offrent autant de tableaux intéressans.

Dans la seconde partie, on présente les vertus du prélat & celles du citoyen ; dans la foule des traits qu'offre cette partie, nous citerons ce morceau sur la peste qui désola la France. "Un principe de mort circule & fermente par-tout ; on l'engloutit dans son sein avec les alimens, on le respire avec l'air. La mere embrasse son fils expirant, & recueille la mort sur ses levres brûlantes ; le frere tend au frere ses faibles bras, & l'entraîne avec lui dans la tombe. On court au temple, on s'y rassemble en foule ; c'est là que le venin se communique, se propage, & l'on trouve la mort aux pieds des autels où l'on allait chercher la vie. Pour dissiper les alarmes publiques, on suspend le son funéraire des cloches : mais leur silence est plus lugubre encore ; & ces convois sans pompe, dont les chemins sont remplis, ces tombes creusées à la hâte, attristent plus les hommes que l'appareil majestueux des spectacles funebres. La France va-t-elle devenir un vaste cercueil ? Elle frémit en voyant le prélat chercher au milieu des pestiférés, un trépas plus beau, sans doute, que celui qu'un héros reçoit dans un champ de bataille."

George d'Amboise fut digne d'être l'ami du maître, qui oublia sur le trône les injures qu'il avait reçues lorsqu'il était prince du sang. Il ne lui inspira point l'esprit d'intolé-

rance & de persécution. Le cardinal aspira à la thiare après la mort d'Alexandre VI. Ce fut Jules de Rovere qui fut élu. Il mourut quelque tems après. Ah, frere Jean ! s'écria-t-il dans cet instant ; je voudrais avoir été toute ma vie frere Jean. Il fut regretté de Louis XII. " Faibles orateurs, s'écrie ici M. de Sacy, nous cherchons à relever la gloire d'Amboise : une larme de Louis XII en dit plus que tous les éloges. „

Le sujet de ce discours était peut-être un des plus beaux que l'éloquence pût choisir ; c'est un moment très-intéressant de l'histoire de France, où l'on vit un roi & un ministre liés par l'amitié & par les mêmes vues, tourner tous leurs soins du côté du bonheur du peuple, & qui le rendirent en effet heureux.

V. Prix proposé par S. M. le roi de Prusse.

L'ACADÉMIE royale des sciences & belles-lettres de Prusse, vient de proposer un prix extraordinaire, par ordre du roi. Voici l'énoncé du programme.

" Le roi étant instruit qu'on a trouvé le secret de donner au sable la dureté & la solidité des pierres, & de le rendre par la propre à en faire des colonnes & des statues ; S. M. a ordonné en conséquence à son aca-

démie d'annoncer un prix pour la solution de ce problème.

Ce prix sera de soixante frédéric d'or. On l'adjugera au mémoire qui contiendra le procédé qu'il faut suivre dans cette opération, exposé de la manière la plus nette, & accompagné d'un échantillon qui soutienne les épreuves requises. Le tout doit être remis à l'académie avant le premier mai 1777; & le prix sera adjugé dans l'assemblée du 24 janvier 1778.

Les auteurs des mémoires y mettront une devise, & y joindront un billet cacheté; sur lequel cette devise sera écrite, & qui renfermera leur nom & leur demeure. Ils adresseront leurs envois à M. le conseiller privé Formey, secrétaire perpétuel de l'académie. „

VI. Séance de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres de Paris.

L'ACADÉMIE royale des inscriptions & belles-lettres, tint une séance publique le 16 du mois d'avril dernier, pour la distribution du prix qu'elle devait donner. Le sujet qu'il s'agissait de traiter, était d'examiner *quel avait été l'état de l'agriculture chez les Romains, depuis le commencement de la république, jusqu'au siècle de Jules-César, relativement au gouvernement, aux mœurs & au commerce.*

Le prix qui était double, a été adjugé à M. Dumont, avocat au parlement, censeur royal, honoraire de l'académie d'Amiens, associé étranger de la société royale de Nancy, & pensionnaire du roi. C'est le second qu'il remporte depuis quelque tems ; il est vraisemblable qu'il paraîtra une troisième fois au concours avec le même succès, & qu'ensuite il sera reçu à l'académie.

Le pere Arcere de l'oratoire, qui avait concouru aussi, a mérité l'*accessit*.

M. Dupuy, secretaire perpétuel, annonça ensuite le sujet du prix qui doit être distribué à la S. Martin de l'année prochaine 1777 ; il consiste à examiner *quels furent les noms & les attributs divers de Cérès & de Proserpine, chez les différens peuples de la Grece & de l'Italie ; quelles furent l'origine & les raisons de ces attributs ; quels ont été les statues, les temples, les tableaux célèbres de ces divinités, & les artistes qui se sont illustrés par ces ouvrages ?*

Le prix sera d'une médaille d'or de 500 livres. Les mémoires doivent être envoyés francs de port, à M. Dupuy, secretaire perpétuel de l'académie, avant le premier de juillet de l'année prochaine 1777.

Après cette annonce, on lut plusieurs mémoires qui remplirent le reste de la séance, & que nous nous bornerons à indiquer ici :

Observations sur l'Hypolite d'Euripide, par M. l'abbé Batteux. Extrait d'un traité complet lu à l'académie *sur l'attaque & la défense des places, chez les anciens*, par M. de Mai-zetoy. Recherches sur la symphonie des *anciens*, par M. de Rochefort. Discours préliminaire d'un ouvrage intitulé: *Tableau de la fureur du jeu*, par M. Dufaulx.

M. Colardeau, élu avec l'agrément du roi, pour remplir à l'académie française la place vacante par la mort de M. le duc de Saint-Aignan, & dont la réception avait été retardée par une maladie dangereuse dont il était attaqué lorsqu'il a été élu, vient de mourir, avant d'avoir pris séance à l'académie. On connaît les talens de ce poète aimable, dont le coloris a fait sur-tout la réputation; c'est une perte pour le Parnasse français. Son successeur aura deux éloges à faire; celui de M. le duc de Saint-Aignan, à qui M. Colardeau n'a pu payer le tribut que doit tout nouvel académicien à celui qu'il remplace, & celui de M. Colardeau qui n'a été qu'élu sans pouvoir prendre possession. Cet événement est le premier de ce genre qui a eu lieu depuis l'établissement de l'académie française.

Les dernières lettres de Paris annoncent que M. de la Harpe est enfin parvenu à obtenir une place à l'académie.

TROISIEME



TROISIEME PARTIE.
PIECES FUGITIVES.

I. *Second mémoire sur l'eau de l'athmosphère, par un ecclésiastique de Montbéliard, adressé à M. M. amateur de chymie. Suite.*

L'EAU des fleuves, qui sont formés des rivières, est plus impure que celle des ruisseaux & des fontaines, parce qu'étant formée de ces eaux différentes, chargées de mille saletés, elle acquiert encore plus d'impureté, par les matières étrangères qu'elle rencontre dans sa course. Les vents de terre, les animaux, les hommes ne contribuent pas peu à augmenter cette impureté. Ces eaux sales & impures se rendent dans la mer, après avoir parcouru un espace plus ou moins grand, suivant que leurs sources étaient plus ou moins éloignées de ses bords. L'eau de la mer, déjà chargée naturellement de bitume, de sel, & de plusieurs autres matières dégoûtantes, devient ainsi la plus impure. Combien d'efforts n'a-t-il pas fallu employer jusques ici, pour la repurger de ses saletés & pour la rendre potable, malgré qu'elle se

nettoie toutes les pleines lunes ! Quoiqu'on ait découvert ce moyen aujourd'hui , on est pourtant toujours obligé , dans les voyages de long cours , de s'approcher des côtes , pour faire de l'eau douce. Cependant , malgré l'impureté de ces eaux , les vapeurs qui s'en élèvent constamment , sont beaucoup moins dangereuses que celles qui s'élèvent des *marais* ou des eaux *croupissantes*. Ces eaux , qui sont ordinairement la retraite des amphibies & de mille sales insectes , ne feraient qu'être nuisibles aux hommes & aux animaux. Aussi les animaux qui se nourrissent des herbes qui croissent sur les marais , dépérissent à vue d'œil , & sont cause de bien des maladies dont on cherche inutilement la cause ailleurs. Ceux qui habitent près de ces eaux , seront plutôt incommodés , que ceux qui habitent sur les bords des rivières. Peut-on respirer un air plus pur que sur la rivière Formosa de Benin , sur les côtes de Guinée ? Cependant les exhalaisons & les vapeurs malignes qui sortent des marais & des lieux bas , dont ce royaume est rempli , rendent l'air si dangereux , que ceux qui s'exposent aux rosées du matin , ont à attendre des maladies mortelles , dont peu se garantissent , suivant les observations d'Artus & de Grazihier , dans leur voyage sur les côtes d'Afrique. Ils ajoutent même , qu'au

royaume d'Ardra , les vapeurs qui s'élevent des marais , font si funeftes aux Européens , que de quarante à peine en réchappent-il cinq à la mort (*). On ne faurait donc difconvenir que l'eau qui environne notre globe , dans quelque état qu'on la fuppose , n'est jamais pure dans le fens abfolu ; mais dans le fens relatif , l'eau des puits & des fontaines est fans contredit la plus pure. Cette eau de fontaines peut encore fe confidérer comme eau *douce* , eau *falée* , & eau *acidule*.

Les sources d'eau *douce* font si communes , qu'on en rencontre prefque par-tout. Il est vrai qu'elles font plus rares dans les pays de plaine , que dans ceux qui font environnés de hauteurs. Ces eaux font auffi fort différentes entr'elles , fuivant les diverses matieres qu'elles entraînent.

Les sources d'eau *falée* contiennent auffi leur impureté. Quoiqu'elles foient profondes dans les terres , elles renferment une quantité de matiere terreufe , qui en fait l'impureté. C'est ce qu'on connaît aifément par le fel qui en réfulte après la cuiffon. Plus le fel est blanc , moins l'eau falée était chargée de matiere fale ; & par contre plus il est noir , plus l'eau falée était impure.

(*) Hift. gén. des voy. tome XV.

Les sources d'eau *acidule* ne sont autre chose que des eaux naturelles, dont le bassin se trouve dans des matières minérales, d'où elles reçoivent leur acide. Il est certain qu'elles n'ont leur origine que comme les eaux des autres fontaines, "puisque'étant exposées à l'influence de l'atmosphère, l'acide s'évapore, & l'acidule devient insensiblement comme l'eau ordinaire. „ Le nom d'eaux *minérales*, qu'on leur donne communément, marque assez qu'elles ne tirent leur qualité que des matières acides, par lesquelles elles passent pour former les fontaines. De là cette diversité dans les différentes acidules connues. Les *mines* communiquent à l'eau leur acide, de la même manière que l'*aimant* communique sa vertu magnétique à une aiguille qu'on passe sur ses pôles. Comme l'aimant ne perd rien de sa vertu, quand on aimanterait constamment de nouvelles aiguilles, les minéraux qui communiquent à l'eau l'acide minéral, ne perdent rien de leur vertu communicative. De là vient la durée de ces sources. Ces eaux ainsi imprégnées d'acide, sont pures comparativement à d'autres, puisqu'on les conserve des années entières, dans des cruches de grès, si on les scelle hermétiquement, en les remplissant à la source, sans qu'on y observe le moindre sédiment. On peut donc encore juger de la pureté d'une

eau, par le plus ou le moins de sédiment qu'elle dépose dans un vase, dans un tems donné. D'où nous concluons maintenant avec vous, que l'eau, dans quelque état qu'on la suppose sur notre globe, n'est jamais *absolument* pure. Il fallait donc ajouter à votre proposition ce petit adverbe, *absolument*, & votre proposition aurait été absolument vraie.

Examinons maintenant l'eau dans sa seconde relation, c'est-à-dire, relativement à l'athmosphère. Je ne mets pas en question, s'il y a de l'eau répandue dans l'athmosphère. On n'est point encore d'accord sur la hauteur de l'athmosphère terrestre : c'est pourquoi nous ne craignons pas d'avancer qu'elle ne s'étend pas beaucoup au-delà de la haute région des nues, & il me semble même que c'en est le terme fixe; car les exhalaisons qui causent les éclairs & le tonnerre ne s'élèvent qu'à cette hauteur, & c'est dans cet espace que se forment les phénomènes aériens, qu'on observe de tems en tems. Varenius, dans sa géographie, nous raconte à cet égard, qu'étant arrivé au sommet des monts *Carpacs*, en Hongrie, il vit le ciel toujours clair & serein, pendant qu'il se fit un orage au-dessous de lui, sans qu'il ait entendu le tonnerre ni vu les éclairs, quoique l'orage & la pluie aient été considérables, comme il

l'apprit & l'observa après être descendu de la montagne. Qu'est-ce que c'est donc que cette eau de l'athmosphère ? *L'eau de l'athmosphère n'est autre chose que cet amas immense de vapeurs, qui s'y élèvent à des hauteurs différentes de dessus la surface de la terre.* La principale cause de l'élévation de ces vapeurs, c'est la force attractive des rayons du soleil. Dans leur état d'élévation, elles sont si subtiles, qu'elles échappent à l'œil le plus attentif. En hiver elles deviennent plus sensibles quand le froid les condense, & alors on peut aisément en reconnaître l'existence actuelle. Si l'on examine quelle doit être la subtilité d'une vapeur dans son état d'évaporation, on trouvera qu'elle fait la $\frac{1}{20000}$ partie d'une petite goutte d'eau. Pendant que la force attractive l'empporte sur la pesanteur spécifique de son volume, elle continue à s'élever en-haut, malgré sa force centripète, qui la tire constamment du côté du centre de la terre. Plus les rayons du soleil s'approchent de la perpendiculaire, plus leur force agit efficacement sur les fluides, pour les attirer dans l'athmosphère ; & plus ils tombent obliquement, plus ils perdent de leur force en raison inverse du quarré de leur obliquité. Quand le soleil parcourt les signes d'en-bas, ses rayons deviennent à l'Europe de plus en plus obliques, jusqu'à ce

qu'étant arrivé au solstice d'hiver, ses rayons sont dans leur plus grande obliquité. Dans cette situation, ils ne peuvent pas attirer beaucoup de vapeurs, ni les soutenir long-tems dans l'athmosphere: ce qui fait qu'il ne pleut pas souvent dans cette saison; au lieu que pendant que le soleil parcourt les signes d'en-haut, il s'approche de plus en plus de la perpendiculaire, & attire dans l'athmosphere beaucoup plus de vapeurs, qui venant insensiblement à se joindre ensemble par leur attraction mutuelle, se condensent; jusqu'à ce que leur masse rompant l'équilibre avec le contrepoids qui les soutenait, se précipitent vers leur centre commun. Voilà la pluie. Ces vapeurs se soutiennent à des hauteurs différentes dans l'athmosphere, pendant que la chaleur les retient dans leur état d'évaporation; & la chaleur venant à diminuer à mesure que le soleil s'abaisse sous l'horison, la chaleur terrestre diminue insensiblement, & le froid lui succede: comme un fer exposé à l'activité du feu d'une fournaise, commence à s'échauffer, & acquiert successivement le plus haut degré de chaleur; mais si l'action du feu diminue, la chaleur du fer diminue en même raison, jusqu'à ce qu'il acquiert de nouveau son état primitif de froid. Tel est l'effet du soleil sur notre terre. En s'élevant

sur l'horifon , il échauffe la terre : arrivé au méridien , il lui communique fon plus grand degré de chaleur , & cette chaleur diminue de nouveau à mefure qu'il s'approche de l'horifon , pour paffer dans l'hémifphere inférieur. Le *froid* eft la premiere caufe de la condensation des vapeurs. Celles qui font les plus près de la terre , reffentent les premieres le froid qui en fort , fe condensent , acquierent un volume spécifique-ment plus pefant què celui de vapeurs , & par la loi des corps pefans elles tombent & s'attachent à tout ce qu'elles rencontrent dans leur chute. C'est cette rofée , que l'on apperçoit d'abord après le coucher du foleil. Celles qui fe font élevées dans la haute région de l'athmofphere , s'y fou-tiennent , pendant que l'air fupérieur eft échauffé , jufqu'à ce qu'à l'approche de l'au-
 rore l'air fe rafraîchit , les vapeurs d'en-haut fe condensent , & tombent en pluie fubtile avant le lever du foleil. C'est ce qu'on appelle la *rofée du matin*. Cette rofée eft beaucoup plus mal-faine que celle du foir , parce qu'ayant été plus long-tems dans l'athmof-
 phere , elle a fermenté avec les matieres fé-
 cantes , qui s'y trouvent en abondance , & les a entraînées avec elle par fa chute ; au lieu que celle du foir a été à peine volatili-
 fée , qu'elle a acquis au même moment une

condensation qui l'a précipitée vers la terre.

Il est d'expérience qu'il fait plus froid après le coucher du soleil & avant son lever, que pendant la nuit. Pendant les froids excessifs des mois de janvier & de février derniers, j'avais placé des vases de terre vernissée, remplis d'eau de fontaine, de capacité égale, dans trois situations différentes, l'un à l'ouest, l'autre au sud, & l'autre à l'est. Je les plaçai tous les trois à six heures du soir, le ciel étant fort ferein, & les laissai à cette exposition l'espace d'une heure; j'en fis autant avec la même eau à minuit & à six heures du matin, & après avoir mesuré exactement l'épaisseur de la glace que le froid avait produite dans mes vases, dans des tems égaux, le résultat fut que le froid du matin était plus grand que celui du soir, & celui-ci que celui de minuit. D'où il résulte une conséquence intéressante pour l'agriculture, c'est que dans les jours printaniers, lorsque le tems menacé de gelée, je voudrais que, près des arbres qui sont en fleurs, on fit des feux étouffés, dans les endroits les plus exposés aux gelées, afin que la fumée, qui se répandrait de côté & d'autre, tempérât l'air & dissipât les dispositions à la gelée. Je demande maintenant dans quel état il est possible de supposer ces vapeurs, dans le moment de leur évaporation. Dans cet état de

vapeurs, l'eau peut-elle être envisagée dans une autre condition que dans celle d'*élément*? Si elles sont alors dans leur vrai état d'*élément*, ne devra-t-on pas les envisager dans un état de *pureté absolue*? Ce qui rend l'eau impure, c'est la quantité plus ou moins grande de matière étrangère, qui s'unit avec les particules intégrantes. Un fleuve, une rivière, n'est que l'assemblage d'une quantité proportionnée de gouttes d'eau, qui par leur adhésion en font un seul volume, comme une goutte n'est que l'assemblage d'une quantité proportionnée de vapeurs. Comment donc la $\frac{1}{20000}$ partie d'une goutte d'eau pourrait-elle soutenir un corps fécant quelconque, pour la rendre impure? Encore qu'elle rencontrât, au moment de l'évaporation, un de ces corps flottans dans l'atmosphère, cette vapeur devrait au même moment acquérir un volume plus pesant que celui qu'elle avait auparavant, & retomber ainsi de suite précipitamment vers le centre commun des corps graves. Mais combien ne voit-on pas souvent de vapeurs, qui sont en forme de petits nuages flottans près de la surface sur-tout des prairies? Si elles n'étaient pas dans un état de pureté parfaite, pourraient-elles se soutenir dans l'atmosphère, sans se précipiter, comme cela arrive lorsqu'elles ont acquis une conden-

sation suffisante, ou qu'elles y sont chassées par un vent d'en-haut ?

(*La suite au Journal prochain.*)

II. *Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe. Extrait de l'allemand. Suite.*

L E T T R E I V.

Sophie à madame E.

Tilsit (*), 15 mai:

J'AI parcouru ces sept milles plus agréablement & en moins de tems que les précédens. Nous avons été délivrés de l'insupportable femme de Memmel, qui est restée à Heidekrug. Sa place vient d'être occupée par un volontaire Français, avec son valet. Ce nouveau venu débuta par dire à un peintre qui occupait une bonne place: *Place, monsieur.* Moi? repliqua l'autre fièrement; je ne bouge pas d'ici. Je veux absolument l'une de ces deux choses, répondit le Français: ou que vous restiez assis, ou que vous fassiez place. Le peintre ne branla pas. Bon, dit l'autre en s'asseyant à côté de lui, pourvu que l'on soit obéissant, je n'ai pas le mot à dire. Se tournant ensuite vers le juif: Crois-

(*) Ville & château de la Prusse Brandebourgeoise, à seize lieues de Königsberg.

tu, lui dit-il, que ton Messie viendra bientôt ? Le bon Israélite, qui n'entend point le français, branla la tête. Ou il ne le croit point, dit alors le Français, ou il n'y entend rien ; c'est ainsi que sont tous les gens de sa croyance. L'instant d'après il demanda au major ce qu'il était. Celui-ci, qui n'entend point la langue, ou qui n'a pas l'habitude de la parler, répondit en hésitant : *Je suis majeur*. Oui, repartit le Français, je le vois à votre barbe. Je me tirai d'affaire plus heureusement que tous les autres. Comme je ne pus m'empêcher de rire de cette pétulance, il observa que j'avais de belles dents. Ne parlez-vous point aussi français ? me dit-il. Je fis signe que non. Mon frere m'a conseillé de ne pas laisser remarquer que j'entends cette langue, & en général de ne pas faire reconnaître qui je suis. Je trouve que cette précaution peut épargner bien des chagrins. Au moins, dit le Français à son valet, je suis content de celle-là : si je ne puis pas causer avec elle, j'aurai le plaisir de la voir parler. . . Ainsi, ajouta-t-il en mauvais allemand, personne ici ne parle français ? La réponse fut négative. *Guter Nacht* (*) donc ; & il s'endormit en moins de deux minutes.

Pendant la nuit, il s'éleva encore un

(*) Bonne nuit donc.

orage terrible, & la foudre tomba dans un village peu éloigné du grand chemin. Quoique nous fussions fort effrayés, nous ne pûmes nous empêcher, c'est une faiblesse qu'ont les Allemands (*), de rire aux dépens du jeune Français qui estropie plaisamment notre langue. Nous l'éveillâmes lorsque nous fûmes tout près du village. *Ab ciel*, s'écria-t-il, *quel affreux incendie!*

Cependant l'orage devenait toujours plus effrayant, & il produisait sur notre compagnie des effets différens. Le Français se rendormit paisiblement. Son valet promit, dans l'angoisse, à je ne fais quel saint, de ne pas manger de viande de quinze jours, & de réciter sur l'heure cent cinquante *ave Maria*. Le juif ne disait mot; mais il réveilla le Français. L'ecclésiastique observait la marche & l'éloignement des nuages; le major jurait, & le postillon chantait un cantique.

L'ecclésiastique trouva qu'il était injuste de ne vouloir pas converser avec le Français, à qui son valet occupé à réciter quelques *ave* à compte de son vœu, ne pouvait pas répondre. Il lui adressa la parole en français. Rien n'égale la joie de ce galant homme. Il semblait vouloir franchir les bancs, pour embrasser celui qui lui parlait. Comment

(*) Et bien d'autres.

est-il possible, dit-il, qu'un ecclésiastique Allemand parle notre langue? Mais je vois que vous êtes Français.

Je suis Allemand, répondit l'ecclésiastique; & trouvant que l'étranger avait réellement plus de sens qu'il n'en avait annoncé, d'abord il ajouta fort à propos: S'il y a dans ce pays si peu d'ecclésiastiques qui entendent votre langue, il ne faut pas s'en prendre à leur état. La plupart sont des fils de ministres qui, adoptant un préjugé, s'imaginent que cette langue peut les entraîner dans la frivolité, & leur fournir les moyens de lire de mauvais livres. Convenons que ce dernier reproche n'est pas sans fondement. D'autres en ont été empêchés par la pauvreté qui presse particulièrement cet ordre de citoyens, quoique les plus sages le cachent. D'autres enfin ne savent pas le français, faute d'occasions de l'apprendre „ . . .

On dit encore bien des choses sur cette matière; mais je n'en ai écrit que ce fragment, parce que je n'ai pas une idée assez distincte de la question agitée (*). La nuit s'écoula dans cette conversation. Je suis fâché qu'on

(*) L'auteur, qui la connaissait mieux, discute dans un assez grand détail les inconvéniens attachés à l'état ecclésiastique dans plusieurs états d'Allemagne. Tout cela ne se rapportant point à nos mœurs, j'ai cru pouvoir me dispenser de le traduire.

ait si souvent décrit les beautés du matin ; j'essaierais de vous peindre cette matinée, la plus belle peut-être que j'aie jamais vue, telle que le sentiment la présente encore dans ce moment à mon imagination. Que je regrettai tant d'heures passées dans les bras du sommeil ! Nous étions au milieu d'une colline. Vers le sommet, l'aurore commençait à percer au travers d'un petit bois de hêtre ; à nos pieds nous voyions sortir successivement de l'ombre les diverses parties du plus charmant paysage. Tout s'éveillait, & je ne fais ce qui me charmait davantage, ou les cris des bergers dans les villages, ou les premiers mouvemens du laboureur assidu, ou le chant des oiseaux, qui annonçaient la fin de l'orage. Déjà les gouttes d'eau dont les fleurs étaient chargées, & dans lesquelles brillaient plus de couleurs que dans les nuances de l'aurore, commençaient à se dissiper ; elles exhalaient, en s'élevant, les vapeurs les plus délicieuses. L'insensible major en parut affecté comme nous. Le son des cloches, qui retentissait de toutes parts avec une sorte d'harmonie dans les différens villages, réveilla le juif. Je vis dans ses yeux qu'il se réjouissait de pouvoir faire la prière. Les premiers rayons du soleil avaient quelque chose de si ravissant, que nous quittâmes nos enveloppes, pour jouir de notre exist-

tence. Une jeune payfanne chantait dans l'éloignement le cantique du matin avec une grace inexprimable; & lorsque nous l'approchâmes, elle nous salua de l'air le plus content, quoique le village d'où elle paraissait venir fût presqu'entièrement dévasté.

Mais nous ne tardâmes pas à rentrer dans les ténèbres. Le bruit champêtre des villageois qui s'éveillaient, fit place à celui de ces travaux pénibles, dans lequel ils mangent leur pain à la sueur de leur visage. Au son mélodieux des cantiques du matin succéderent les cris, les sales plaisanteries, les jurmens emportés & chagrins. Les nuages du foudi couvrirent les fronts fereins de notre compagnie. Le juif avait achevé sa priere; il tira son porte-feuille, pour examiner ce qu'il avait à faire à Tilsit. O, pensai-je, quel changement ne se fera-t-il pas encore en eux sur cette terre, s'ils doivent s'y préparer, à célébrer le paisible sabat de l'éternité! Quels seront nos sentimens, lorsque la terre sur laquelle nous nous sommes si péniblement agités, n'existera plus, ou du moins sera totalement changée!

J'écoutai à la porte, pour apprendre quel est cet homme que j'ai nommé jusqu'à présent l'ecclésiastique; mais il parla russe à l'officier de garde: & le juif, qui est mon interprète, ne fit pas attention à ce qu'il disait.

Le major voulait me persuader de voir la ville avec lui ; mais je ne me sentis pas beaucoup de curiosité. J'étais enchantée de pouvoir vous consacrer quelques heures, ma chere maman ; d'ailleurs . . . Mais je ne voulais pas en dire davantage. Adieu. Pensez sans inquiétude à votre *Sophie*.

P. S. Bon Dieu ! que vais-je devenir ? Le chariot de poste vient de partir, & il m'a laissée avec une jeune fille de Magdebourg, qui s'était fait inscrire ici. Il n'y a point de chevaux dans toute la ville. Comment est-il possible qu'on ne se soit pas souvenu . . .

L E T T R E V.

A la même.

Insterburg (*) 17 mai. Dimanche.

SI vous avez reçu ma dernière lettre très-imprudemment expédiée, celle-ci vous trouvera dans une grande impatience. Pardonnez-moi de vous avoir causé ce chagrin . . . Mais on pardonne tout à une femme qui est elle-même dans l'angoisse. Que notre sexe est faible, lorsqu'il manque d'expérience !

Ma compagne & moi, nous nous regar-

(*) Château & ville de la Prusse Brandenbourgeoise, à douze lieues de Königsberg.

dions en pleurant, tandis que nous n'avions qu'à nous faire donner des chevaux. L'hôtesse nous demanda combien nous donnerions d'un chariot, s'il était possible d'en trouver un ? Nous répondîmes précisément ce qu'auraient dit les plus mal-adroits. Au lieu de nous encourager, cette femme se mit à nous plaindre de tout son cœur, & cela augmenta notre inquiétude. Sans doute qu'elle n'avait point d'autre but, car elle nous étala des inconvéniens que nous n'avions peut-être pas prévu : que nos effets arriveraient devant nous : que nous serions obligées de payer deux fois : que nous n'avions peut-être pas nos passeports : que nous ignorions quand & avec qui arriverait la première poste : que j'aurais évité cela (& elle avait raison), si j'avais voulu donner au postillon l'étréne qu'il m'avait demandée : qu'en voyage il ne faut pas regarder à l'argent, &c.

Elle prêchait encore, lorsque je vis paraître l'ecclésiastique. Ma joie fut inexprimable. Il était cheval, & il aurait fourni un bel original pour peindre don Quichotte. Il demanda d'un ton fâché, d'où vient on ne vous avait pas offert des chevaux. Et sur-le-champ le propre fils de notre très-digne hôtesse se trouva prêt à nous fournir, par ordre de sa mère, une chaise & deux chevaux.

Souvent j'envie aux hommes la confidé-

ration dont ils jouissent ; mais ici je fus bien-aise de me prévaloir de leur avantage. J'avoue que j'aurais été charmée de voir prêcher vertement notre peu charitable & très-intéressée hôtesse ; mais l'ecclésiastique (je continue à lui donner ce nom) dont je ne puis assez admirer la modération , paya notre dépense , & nous partimes , Sufette & moi , le cœur joyeux.

Je trouve ici une jolie petite chambre ; & puisque je présume en avoir le tems , je veux écrire de suite , quoiqu'il ne soit que quatre heures du matin , & que tout dorme autour de moi. Cet appartement ressemble à celui dans lequel , à peu près à la même heure , je buvais du café avec vous. Que ce souvenir a pour moi de charmes !

Je vous l'avouerai , cet inconnu est un homme dont je fais le plus grand cas. Nos écrivains modernes , vous savez de quelles gens de mauvaise humeur je veux parler ; décrient l'espece humaine. Tels que des mal-fauteurs qui gémissent dans une prison , ils semblent n'avoir vu que des galériens & d'autres misérables. Leurs yeux ne sont accoutumés qu'au degré de lumière qui éclairait leur triste demeure. Tout ce qu'ils voient , leur paraît ressembler aux chambres de la Bastille. Et dans ces dispositions , ils déclament hardiment contre l'humanité. On les

lit parce qu'ils montrent de l'esprit & de l'impudence ; & l'on ne songe pas qu'on appartient aussi à cette humanité qu'ils ménagent si peu. . . Mais c'est assez philosopher. . . J'ai fini , revenons. . . Cet ecclésiastique me paraît propre à montrer par son exemple qu'il y a encore des hommes vertueux. Sa conduite peut dissiper la *berlue* , & réfuter ces écrits , dont les auteurs me paraissent comme des enfans mal élevés , à qui l'on refuse ce qu'on accorde à des enfans sages. Ils boudeut dans un coin , & ils tâchent de rendre ridicules ceux qui sont plus heureux qu'eux. Cet homme est libéral, car il ne m'a pas permis de déboursier un sol : il se montre courageux , décent , plein de prudence & d'une solide piété.

Sufette est une bonne fille ; mais pour cette fois j'aurais mieux aimé de voyager sans elle. Ma timidité & la retenue de mon conducteur nous ont empêchés jusqu'ici de nous reconnaître plus particulièrement. Il est probable que nous trouvant seuls dans cette petite course , cela aurait amené une conversation qui m'aurait donné quelque lumière sur son compte. Sufette fut plus franche. Pardon , monsieur , lui dit-elle , si je vous demande qui vous êtes. Un voyageur , repliqua-t-il en souriant. Avis au lecteur , pensai-je. Je ne fais d'où cela vient ;

mais je ne puis souffrir la conduite mystérieuse de certaines gens. Cependant il peut avoir ses raisons. Ce qu'il y a de certain, c'est que je lui dirais tout, s'il daignait seulement me mettre sur la voie. Mais autant il paraît s'intéresser pour moi, autant il évite de laisser entrevoir la moindre curiosité. Je dis en français je ne fais qu'oi que Sufette ne devait pas entendre. Hé quoi, dit-il, vous parlez cette langue ? Vous avez bien raison de l'avoir caché jusqu'à présent. Je suis de votre avis. Lorsqu'on est en voyage, il faut demeurer aussi inconnu qu'il est possible. En quittant la compagnie, on peut, si l'on veut, se faire connaître. On ne peut prévoir que bien peu de chose. Ici il me prit la main ; & si je ne me trompe, il la serra. Il est sûr au moins que je rougis jusqu'au blanc des yeux.

En conversant très-agréablement, nous rejoignîmes la compagnie, qui n'avait fait qu'environ deux milles. Je ne comptais plus depuis quelques jours sur la protection du major, que mon frere a sans doute bien mal connu. Il n'est pas surprenant qu'il m'eût oubliée en partant : il avait goûté la bière d'Insterbruck. Qu'un homme ivre est un objet avilissant pour l'humanité ! Il commençait à faire obscur quand nous entrâmes dans le chariot de poste. L'ecclésiastique me mit à

côté de lui à la dernière place ; mais le major commençant à faire du bruit, m'ordonna de m'asseoir auprès de lui.

Mademoiselle incommoderait la compagnie, dit mon conducteur, si elle se levait dans ce moment.

Monsieur, ne vous mêlez pas des affaires d'autrui.

L'ecclésiastique ne dit plus mot. O ! pensai-je, s'il ne s'était pas laissé effrayer. J'étais fort mal à mon aise.

Mademoiselle, venez ici. Ne vous fiez pas à ce quæker. Il a trompé le diable. Hé !

Je tremblais.

Le prêtre vous retient peut-être ? Monsieur, voulez-vous la laisser ?

Non, repliqua celui-ci d'une voix ferme.

Non ? Nous allons voir ! . . . Il voulait se lever ; le Français le retint. Encore un ange, pensai-je, & cela me donna du courage. Le major jurait. Une femme qui était sur le devant, dit quelque chose d'indécent. Si vous ne vous taisez pas, lui dit l'ecclésiastique en montrant du doigt un borbier que nous traversions, voilà votre place. La femme répondit insolemment ; il répéta en élevant la voix ce qu'il venait de dire, & elle se tut.

Attendez, dit le major, j'ai un peu bu ; demain nous nous parlerons.

Je serai charmé de vous voir de sang-froid, M. le major.

Oui ! tu verras beau jeu. A Susette : mam-
felle , venez ici. . . Comme elle ne bougeait
pas : Si vous ne venez pas , je vous fais met-
tre dehors. La pauvre fille allait se lever. Le
juif , à côté de qui elle était , se tournant
vers l'ecclésiastique : *Monsir , veut-il me
faire bon ?* Oui. Sur cette parole , il la retint.
Judas ! Judas ! cria le major. Et se tournant
vers la fille qui était à côté du postillon :
Viens ici , toi. Elle accepta l'offre , & tint des
discours très-malhonnetes.

Nous traversons un village. Le -juif tira
le Français par la manche ; & montrant la
terre , il lui mit deux roubles dans la main.
A l'instant celui-ci saisissant la fille , il l'en-
leva de sa place & lui donnant les roubles :
*Tiens , lui dit-il en mauvais allemand ,
prends-toi un coche du paysan ; marche.*

Le major exhalait sa colere en allemand ,
& son adverfaire répondait en français. Ja-
mais je n'ai autant ri. Enfin le major s'en-
dormit.

O quelle vie , maman ! Que ne suis-je
déjà en Saxe !

J'ai encore beaucoup à écrire ; mais la
poste pourrait partir. Je finis , en vous assu-
rant que l'espoir de consoler vótre vieillesse ,
soutient mon courage & me rend tout facile.

SOPHIE.

(*La suite au Journal prochain.*)

III. *Plan d'études pour le college des arts, fondé à Zurich. Publié pour servir de modele à un college parallele. Zurich, 1776.*

AVERTISSEMENT.

UNE description exacte du college des arts de Zurich, semble intéresser non seulement nos concitoyens, mais même les étrangers dans différens pays. Déjà plus d'une fois nous avons été sollicités d'accorder l'accès de ce college aux jeunes gens de la campagne, à ceux des cantons voisins, ou même à ceux qui vivent hors des limites de notre patrie. Un arrêt du souverain n'accorde ce privilege qu'aux citoyens, excepté un très-petit nombre de cas. On sent la sagesse de cette loi. Cependant nous nous sommes trouvés dans un véritable embarras, toutes les fois que nous avons été obligés de refuser à un jeune homme l'entrée de notre college, parce qu'il n'avait pas l'avantage d'être le fils d'un bourgeois de Zurich.

C'est pour répondre en partie aux desirs du public, que nous allons joindre à la description de notre établissement, le plan d'un second, qui sera en tout égal au premier.

Au premier coup-d'œil, l'avantage des *seminaires* sur les *écoles* & les *colleges*, parut nous détourner de notre projet. C'est dans

les féminaires que le disciple se trouve toujours sous les yeux de ses maîtres, non seulement aux heures des leçons, mais à table même & dans ses récréations. Cependant, en y réfléchissant mûrement, cette éducation qui tient de la *gêne monacale*, ne nous parut pas absolument nécessaire, ni même la meilleure. A la vérité, un jeune homme ne peut pas toujours se conduire seul; c'est pourquoi il y a des *colleges*, & des *maîtres*. Si le jeune homme passe la moitié de la journée au college, il ne sera pas mal, ce semble, qu'il en passe l'autre moitié chez lui. C'est là qu'il doit s'exercer à travailler par lui-même, se préparer aux leçons qu'il doit prendre, répéter celles qu'il a entendues, enfin employer le peu de tems que lui laissent ses études, à se former dans le commerce du monde, pour lequel on le destine. S'il n'est pas toujours conduit à la lisière, il apprend à se conduire lui-même. Si l'éducation consiste dans l'exercice & dans l'application de toutes ses facultés & de tous ses talens, il faut non seulement exercer & mettre en œuvre ses sens, son imagination, sa mémoire, sa raison, mais aussi ses facultés morales & sa *liberté*. Aussi long-tems que le jeune homme n'en fait & n'en peut faire usage, il est comme un automate, dont on ne peut dire s'il est bon ou méchant. De plus,

un séminaire ne présente aux jeunes gens qu'une scène très-bornée, où ne paraissent pour la plupart que des gens de la même classe, du même état, & toujours du même âge & de la même vocation; au lieu que celle que le monde nous présente est d'une toute autre étendue. C'est là que l'on trouve occasion de commercer avec des gens de tous les âges & de tous les états, avec des bons & des méchans, avec des gens habiles & des ignorans. On traite avec chacun à sa manière; on s'applique à retirer quelque avantage de leur commerce, ou l'on apprend à se garantir de leurs embûches.

On conçoit cependant que le jeune homme restera toujours sous l'inspection & dans la dépendance de ses maîtres, même hors des heures du collège. Pour cet effet il sera en pension chez eux, ou du moins toujours dans la maison d'un honnête citoyen, qui s'oblige conjointement avec les maîtres à veiller sur la conduite des jeunes gens, & à leur prêter tous les secours nécessaires pour bien faire leur tâche au collège. Ce citoyen rendra compte de la conduite du jeune homme aux professeurs. Dans un tems & à des heures réglées, il sera appelé dans la salle du collège. On s'informera de lui de ce que fait le jeune homme à la maison; comment il se conduit; qui est-ce qui le fré-

quente ; quelle société , & quel modele de conduite est-ce qu'on lui donne ; dans quel état sont ses cahiers , ses livres , ses instrumens de mathématiques , son linge & ses habits ; est-ce qu'il a de l'ordre & de la propriété dans toutes ses affaires. Voilà les questions qu'on fera. Ceci doit lui être interdit , & cela doit lui être recommandé. A-t-il manqué en quelque chose : il sera , suivant l'exigence du cas , privé pour quelques jours de sa liberté & de ses récréations ; on retranchera une portion de sa nourriture ; on le laissera moins sortir de la maison , &c.

Pour ménager le tems de ceux qui enseignent & de ceux qui apprennent , le cours des études , qui est de trois ans dans le college établi , ne ferait que de deux dans celui-ci. En n'y recevant que des jeunes gens d'un âge un peu mûr , c'est-à-dire , de treize à quatorze ans , en exigeant qu'ils s'y fussent déjà préparés par un certain degré de connaissances & de perfection dans l'écriture , dans la lecture , & dans l'arithmétique , en n'en admettant qu'un certain nombre , & en faisant des deux côtés tous les efforts possibles , on pourrait épargner à l'écolier étranger la pension d'une année entière. Au lieu qu'il y a trois classes dans le college déjà établi , il n'y en aurait dans celui-ci que deux ; chacune recevrait 25 heures d'instruction par semaine.

Chacun fera libre de mettre son fils chez qui il voudra ; mais on s'engage de procurer une pension honnête à 20 louis par ans. Pour l'instruction on paiera en tout 10 louis, c'est-à-dire, pour les leçons de religion, de morale, de politique, de dessin, de mathématiques, d'histoire naturelle, d'histoire universelle & particulière, de géographie, d'arithmétique, de l'art de tenir les livres, & de langue française. Il n'y aura pas les moindres faux-frais, vu qu'on n'acceptera aucun présent.

Chaque écolier est libre de fréquenter toutes les heures de leçons, ou seulement celles que ses parens jugeront lui convenir. Dans le dernier cas on fera une réduction de neuf livres de France pour chaque heure de leçon, qu'il ne fréquentera pas.

Si on le souhaite, il y aura aussi quelques professeurs du collège, qui donneront des instructions particulières sur la langue latine, le calcul, & l'art de tenir les livres en parties doubles, l'algèbre, &c.

On trouvera aussi occasion d'apprendre dans la ville la langue italienne, la musique, la danse, l'art de faire des armes, &c. Mais il faudra payer tout ceci à part.

Notre établissement paraît convenir surtout à cette époque de la jeunesse, qui est ordinairement la plus négligée, & qui ce-

pendant , par la vivacité qui lui est propre , demande le plus d'être dirigée , occupée , & conduite.

Les arts & les sciences , qu'on enseigne dans notre college , méritent certainement l'estime de tous les gens sages , par leur valeur intrinseque , & par leur utilité dans toutes les vocations de la vie ; mais elles ont encore un mérite particulier , en ce qu'elles ouvrent aux jeunes gens une nouvelle source d'amusemens & de plaisirs , bien différente de celle des sens.

Ces récréations innocentes , que les arts en général , & principalement le dessin , la physique , la géométrie , la géographie , & l'histoire fournissent , garantiront les jeunes gens de l'oisiveté & de l'ennui , leurs ennemis les plus redoutables.

Polir le goût , ennoblir , élever les sentimens & les penchans des jeunes gens , mais sur-tout former leur caractère à la vraie sagesse , & développer leurs talens & leurs facultés ; voilà la tâche de tous ceux qui enseignent dans ce college , voilà le but où tendent tous les arts & toutes les sciences , qui y sont enseignées. Pour cet effet , on fixe toute son attention ; on fait tous les efforts pour suivre en tout la méthode la plus propre pour l'instruction de la jeunesse , & la

plus convenable au sujet intéressant qu'on traite.

Si le public nous honore de sa confiance, notre dessein ferait de commencer les leçons dans le nouveau collège, vers la fin des vendanges, dans le courant du mois de novembre prochain; mais comme la chose ne peut avoir lieu, qu'autant qu'un nombre suffisant d'étrangers y voudront souscrire, nous prions tous ceux que cet établissement pourrait intéresser, de vouloir bien nous en avertir au plus tard avant le milieu du mois d'août. Il nous faudrait le nombre de vingt écoliers, si le plan doit être exécuté.

Comme les leçons se font en allemand, les Français qui désireraient d'en profiter, n'auraient qu'à prendre la précaution de passer huit à dix mois à Zurich, avant de commencer leur cours. On peut assurer, d'après l'expérience, que les jeunes pensionnaires apprennent la langue avec la dernière facilité, pour peu qu'un maître les familiarise avec les élémens de la grammaire.

Ceux qui voudront bien honorer cet établissement d'un accueil favorable, & en profiter, sont priés d'adresser leurs lettres à M. le professeur Meister, ou à un autre des professeurs du collège; on sera toujours prêt à

répondre en détail sur tout ce qui concerne cette affaire. Zurich, ce 6 avril 1776.

Nous donnerons dans les journaux suivans le plan détaillé de cet établissement, qui a été publié en allemand.

IV. Aux Editeurs.

MESSIEURS, puisque vous avez annoncé dans votre Journal du mois d'avril, la *vie de Sébastien Chateillon ou Castallion, par M. Fuesli*; j'ai pensé que vous seriez disposés à publier, en faveur de ceux qui aiment les anecdotes littéraires, la lettre ci jointe, qui m'a été écrite, il y a bien des années, d'Amsterdam, au sujet de Castallion. Elle renferme quelques anecdotes que je desirerais qu'on éclaircît à Geneve, & qui pourraient servir de supplément à la vie écrite par M. Fuesli.

Lettre sur Sébastien Castallion.

VOICI, mon cher monsieur, ce que je vous ai promis sur le manuscrit apologétique de Castallion, que j'ai vu dans la bibliothèque des Remonstrans, à Amsterdam.

Le titre du manuscrit est: *Pro Sebast. Castellione, adversus Genevensis ecclesie principuos ministros, in qua permulta, quæ cognosci interest ecclesie, deteguntur.*

Avant que d'en venir à l'ouvrage même,

il n'est pas inutile de rappeler les principaux faits qui donnerent lieu à cette défense.

Calvin avait attaqué Castellion ou Chaiteillon dans plusieurs ouvrages; celui-ci ne s'en était pas mis en peine. Ce silence encouragea le réformateur, qui, en 1556, publia directement contre lui un livre, sous le titre peu modéré de *Calunnie nebulonis cujusdam*, &c. Beze, non moins animé contre Castellion, composa aussi son *Contra Sycophantam*, &c.

Castellion crut enfin devoir se défendre, & fit pour cet effet son *Harpago*, qu'il ne publia cependant pas; content de le communiquer à quelques amis, & de l'envoyer à Calvin même, signé de sa main.

Cette première défense, loin d'appaîser les ministres de Geneve, les irrita davantage. Ils traduisirent en français, l'an 1557, les deux livres qu'ils avaient écrits en latin.

La même année Beze publia son *Nouveau-Testament*, où il attaque vivement la traduction qu'en avait donnée Castellion quelque tems auparavant. Celui-ci se défendit; mais il ne rendit pas sa défense publique. Il en écrivit seulement le précis à Beze; lettre qui ne fut publiée qu'en 1561, dans la défense de Castellion, dont nous parlerons bientôt.

En

En 1559 Calvin & Beze publierent leur version française du Nouveau-Testament. La préface, signée des principaux ministres de Geneve, est très-injurieuse encore à Castallion. (*)

Enfin en 1561, il parut une comédie française, imprimée & jouée à Geneve, dont voici le titre, dans la traduction latine qu'en donne Castallion: *Acta ludis Hierapolitanis in magno theatro, sanctis seriisque musis recens sacro, presentibus illustribus antiquæ Venegæ moderatoribus, & fidelibus magni regis catholici legatis, sancta virorum corona circumdatis.* On reconnoît aisément Geneve sous les noms de *Hierapolis* & de *Venega*, les magistrats sous le titre de *illustres moderatores*, les ministres sous celui de *legati*, &c. & l'église sous la figure de *sancta virorum corona*.

Voici le sujet de la comédie. Le pape, sur le point de mourir, implore le secours du

(*) Si vous comparez l'histoire chronologique de ces ouvrages, avec ce que Bayle en dit dans la remarque G de son article sur Castallion, vous y trouverez des différences assez considérables. Il faudroit, pour savoir si Bayle s'est trompé, avoir tous ces ouvrages, & je n'en ai aucun sous les yeux. Il est apparent cependant que Bayle sera tombé dans quelque erreur sur les dates.

diable. Celui-ci ramasse de toutes parts ceux qu'il croit propres à soutenir le parti prêt à tomber. On peut juger qu'il ne produit pas les amis des ministres de Geneve, & qu'au rang de leurs ennemis, Castallion n'est pas oublié. Aussi y figure-t-il sous le personnage d'*Ambitieux*, & il y est désigné par le nom de *M. du Petit-Château*. Satan lui dit : " Le pape, persuadé que vous êtes de ses amis, m'a envoyé auprès de vous, pour vous demander si, en payant, vous voudriez faire quelque chose qui déplût à ces huguenots martinien, calvinistes, bullingériens, &c. qui ont osé attaquer notre cene de la messe. *Ambitieux* répond : " Moi, dit-il, pourvu qu'on me paie, je fers tout le monde, soit en prose, soit en vers. C'est là mon gagne-pain. Au surplus, je suis un opiniâtre disputeur, & j'espère de réussir dans peu ; car, voici l'idée qu'on a de moi ; je suis regardé comme un ange, doux comme un agneau, aimant de vuidier bouteille avec mes amis, affable, populaire, ingénieux à gagner par de belles paroles ceux qui ont affaire avec moi ; en sorte que l'on dit que je les enchante. Mais il y a un petit obstacle, c'est que je ne suis pas papiste. *Satan*. Quoi donc, athée ? *Ambitieux*. Je suis celui qui suis sans nom, & qui ai acquis de la réputation par mes ouvrages. *Satan*. Fort bien. *Ambitieux*. Si

donc le pape veut que je mette le fer sur l'enclume, ou la plume sur le papier, qu'il donne de l'airain. C'est la premiere chose nécessaire: après cela, j'accommoderai de la plus belle maniere ceux qui ont l'audace d'attaquer si cruellement la messe, & le papé, ce dieu terrestre, &c. »

Voilà un petit échantillon de cette piece, où Castallion est désigné par divers traits reconnaissables.

L'auteur, l'imprimeur, & le principal acteur de la piece, était *Conrard Badius*, qui mourut de la peste à Orléans. Ne serait-il pas scandaleux de voir des ministres, des magistrats, & tout un peuple à leur exemple, assister à la représentation d'une piece qu'on devait tout au moins regarder comme une fatyre odieuse? Mais il faudrait rechercher à Geneve, si effectivement ils y assisterent, & si la piece a été réellement jouée. Cela est peu probable.

Castallion, attaqué ainsi de tant de manieres, se détermina, par l'avis de ses amis & par le consentement du conseil académique de Bâle, à composer une défense, où il inséra une partie de ce qu'il avait déjà écrit auparavant & communiqué à Calvin & à Beze. Le conseil académique jugea qu'il ne devait dans cet écrit que se défendre sur les accusations qu'on lui faisait sur sa version de la

Bible , afin de ne pas perpétuer une querelle qu'il fallait plutôt tâcher d'étouffer. Il fallut obéir, & retrancher ce que les curateurs voulurent. Cette piece ainsi corrigée, est connue sous le titre de *Defensio Castell. ad auctorem libelli, cui est titulus, calumnie nebulonis*, &c. 1561.

Beze répondit à cette défense, mal-traita Castellion, censura le sénat académique de Bâle, de la permission qu'il lui avait accordée, & lui insinua de ne plus le faire à l'avenir.

Les magistrats de Bâle résolurent donc de ne plus souffrir, pour avoir la paix avec les ministres Genevois, que Castellion publiât quelque chose pour sa justification. Voilà sans doute pourquoi le manuscrit, dont vous avez vu ci-dessus le titre, n'a jamais été imprimé. Il a été composé en 1562 & 1563. Castellion en est bien l'auteur, quoiqu'il fasse parler un de ses amis.

Cette défense contient, 1°. la comédie; 2°. des réflexions sur cette comédie; 3°. des réponses à Calvin; 4°. des réponses à Beze.

Je vous ai déjà donné un petit échantillon de la piece comique. Voici quelques-unes des réflexions qu'il fait sur cette comédie.

1°. Il fait voir qu'il était indigne de ministres de Christ, d'approuver par leur *présence* une comédie, sur-tout une comédie où

d'honnêtes gens sont calomniés, où le diable joue un rôle, &c.

2°. Castallion y est représenté comme un ambitieux. On prouve qu'il n'est rien moins que cela, par sa conduite, par sa manière de vivre, & sur-tout par le refus d'un poste honorable qu'on voulait lui donner dans l'université de Bale.

3°. Dans la comédie on disait qu'il s'élevait de dessein prémédité contre Dieu, & avait soutenu des erreurs contre sa conscience. C'est, suivant le défenseur, le péché contre le S. Esprit. Et quel est le fondement de cette grave accusation contre Castallion? C'est qu'il a abandonné l'opinion de Calvin sur la prédestination. Il se justifie ensuite là-dessus. Il montre enfin que Dieu seul connaît les cœurs & a droit de les juger.

4°. Sur l'accusation d'ivrognerie, il en appelle au témoignage de tous ceux avec qui il a vécu à Lyon, à Strasbourg, à Geneve, à Bale, où actuellement il ne buvait point de vin, par raison de santé, résolu de s'en abstenir le reste de sa vie.

5°. Sa plume, disait-on, est vénale. Il avoue qu'il a tiré quelque argent des libraires pour ses traductions. Doit-on trouver mauvais qu'il cherche à gagner sa vie, celle de sa femme & de huit enfans?

6°. Il a loué sa plume au pape. Il s'inscrit

en faux contre cette accusation, & en démontre ensuite la fausseté par sa pauvreté même, &c.

Venons à ce qu'il oppose à Calvin. Il répond, d'abord à la préface, mise à la tête de la version française du Nouveau-Testament de Calvin, publiée en 1559, dans laquelle on l'accuse :

1^o. D'avoir traduit la Bible, poussé à cela par *l'esprit-malin*. Il répond que Satan récompense ses mercenaires par des richesses, par des voluptés, ou par des honneurs, mais qu'aucune de ces choses ne se trouve chez lui. Il est pauvre, il a été peu récompensé de ses travaux, puisque la traduction latine, qui lui a coûté cinq ans de travail, ne lui a valu que soixante & dix rixdalers pour la première édition, & trente pour la seconde. Un autre libraire lui donna pour sa traduction française un florin de Bâle par semaine, pendant deux ans qu'il croyait devoir lui suffire pour finir ce travail; mais qu'il en avait employé trois: de sorte qu'il fut un an sans rien tirer; tandis que dans le même tems on lui proposait d'autres ouvrages à traduire, dont il aurait été mieux payé, mais qu'il refusa. Après plusieurs autres réflexions, il finit par une vive apostrophe à Viret, qui avait souscrit à cette préface. On voit par cette apostrophe, que Castallion avait de-

meuré chez Virét en 1542; que c'est là où il avait projeté la version; qu'il y avait été encouragé par Calvin & par Viret; que ce dernier lui avait souvent aidé; qu'il avait approuvé tous les morceaux qu'il lui en avait très-souvent lus, & tout son plan. L'an 1550 Castallion, passant à Lausanne, fut extrêmement loué par le même Viret, & par ses amis, au sujet du Teutateuque, qui avait paru (il l'appelle *Moses suus*). Viret le pria même de lui envoyer le reste de sa version, qu'il avait en manuscrit, afin d'en pouvoir faire usage dans l'explication de Job, qui faisait alors la matière de ses sermons: ce que Castallion avait exécuté dès son arrivée à Bâle. Comment Viret a-t-il si fort changé à cet égard? Il ose attribuer à l'esprit-malin, un dessein qu'il a peu auparavant approuvé, &c. Cette apostrophe est fort bien poussée.

On l'accuse 2^o. dans la même préface, d'ignorance. Il avoue qu'il y a des fautes dans sa traduction; qu'une version de la Bible ne peut pas être parfaite, à moins que le traducteur ne fût animé du même esprit qui dirigeait les auteurs sacrés. Calvin & Viret ont autrefois loué son ouvrage. Il cite une lettre de *Christophe Carleislius*, qui loue son érudition, & rapporte le nom de trois savans Anglais, qui portent le même jugement. Il cite un ouvrage de *Hunfredus* &

une lettre de *Mélancton*. Enfin , il ajoute que les traducteurs de Geneve l'ont copiée dans plusieurs endroits qu'il rapporte , des éditions de 1557 & de 1563.

3°. On l'accuse de s'être joué de la religion en traduisant la Bible. Il en appelle à son ouvrage même , témoignant un grand respect pour les saints livres.

4°. On l'accuse d'ingratitude ; & Calvin , dans son livre *calumniæ* , &c. découvre la nature de cette ingratitude. Vous trouverez le fait dans la remarque G de l'article de Bayle , que j'ai déjà cité. Calvin lui reprochait donc de l'avoir nourri à Strasbourg. Et le tout se réduit à sept jours , que Castallion a logé chez lui , en lui payant pension. Voici ce que Castallion ajoute ici , & qui ne se trouve pas dans Bayle : Supposé que de loger Castallion , en payant , pendant une semaine , fût un grand service , il ne fut pas ingrat ; car la peste étant survenue pendant l'absence de Calvin , & sa maison en étant infectée , son frere & quelques autres pensionnaires prièrent Castallion de faire en sorte que son hôte voulût les recevoir chez lui ; il le fit , leur céda sa chambre & son lit , servit deux d'entr'eux malades de la peste , au péril de sa vie. Cette action parut si généreuse à Calvin , qu'il l'en remercia quelques années après à Geneve , en lui demandant excuse de ce qu'il

l'avait fait sortir de sa maison , pour recevoir d'autres pensionnaires.

5°. Enfin , on l'accuse d'opiniâtreté. Pourquoi ? Parce qu'il ne veut pas embrasser leur opinion sur la *prédestination* ; parce qu'il ne croit pas comme eux qu'on doive faire *mourir les hérétiques*. Il croit d'avoir raison : si on lui prouve qu'il se trompe , il fera voir par sa docilité & l'empressement avec lequel il changera d'opinion , qu'il n'est point opiniâtre. Il dit que dans son école il lui est arrivé plus d'une fois de se rétracter publiquement de ce qu'il avait avancé de bonne foi , & qu'il trouvait dans la suite être faux. Castallion soutient dans cet article , qu'on avait sollicité le magistrat de Bâle de le faire mourir , mais que le magistrat avait repoussé ces sollicitations.

Je passe aux réponses de Castallion à Beze.

1°. Castallion n'a jamais vu Beze. Voici , suivant l'apologiste , la cause de la haine que le ministre Genevois a conçue contre lui. Castallion , passant en 1550 à Lausanne , s'était proposé d'y voir Beze , & de l'avertir au sujet d'un livre qu'il avait publié , rempli de bagatelles & de railleries , de s'abstenir de ce genre d'écrire. Beze ne se trouva pas à Lausanne , & Castallion chargea un de leurs amis communs de l'exhorter de sa part. La chose fut exécutée , & l'avis fut très-mal pris.

Beze irrité ne cessa dès lors de parler mal de Castallion. Celui-ci fit inutilement diverses démarches pour ramener cet esprit aigri; mais quelques instances qu'il ait faites, il ne voulut point se réconcilier. Castallion avoue que Beze est un grand homme, mais qu'il lui manque ce qui fait le bon chrétien; c'est-à-dire, la charité. Dans cet avis donné au sujet d'un ouvrage peu édifiant, vous trouverez l'explication de ce que Castallion dit dans sa défense imprimée, & un supplément à ce que Bayle en cite dans sa remarque G. Beze serait-il donc l'auteur de la *Zoographia* & du *Passavantius*?

2°. Il justifie les magistrats de Bâle sur ce que Beze semblait les accuser d'ignorance.

3°. Il prouve qu'étant accusé; il lui est permis de se défendre, & que c'est injustement que Beze demande aux magistrats de Bâle qu'on lui défende de publier ses défenses. On veut, dit-il, me calomnier, & m'ôter les moyens de repousser la calomnie. On veut flétrir publiquement ma réputation, & m'enlever tous moyens de la rétablir.

Le reste de l'ouvrage roule sur des points théologiques. Telles sont les questions: s'il est permis de faire mourir les hérétiques; si le premier mouvement physique de la convoitise est un péché. Il dispute ensuite sur la prédestination, sur la persévérance des saints, &c. &c.

V. *Remontrances du pays de Gex au roi. Par*
M. DE VOLTAIRE.

SIRE. Vos provinces n'ont-elles pas la permission de s'adresser directement à V. M. & de lui présenter leurs très-humbles actions de grâces, lorsque vous étendez vos bienfaits sur elles comme sur la capitale ? Si elles ont ce privilège, daignez nous entendre.

La raison, qui commence son règne avec le vôtre, semble aujourd'hui mettre entre tous les souverains de l'Europe une émulation inouïe jusqu'à nos jours. Ils disputent à qui rendra les hommes moins malheureux, en substituant les vraies loix à d'anciens préjugés barbares. C'est à qui perfectionnera l'art si nécessaire, si pénible & si méprisé, de tirer de la terre, notre seule nourrice, les vrais biens dont dépend la vie humaine ; c'est à qui protégera plus également toutes les conditions ; à qui encouragera le mieux tous les travaux.

Les arts utiles & même les arts agréables sont heureusement exercés depuis la Russie qui contient la cinquième partie de notre hémisphère, & qui n'existait pas au commencement de ce siècle, jusqu'à l'Espagne, qui trouva un nouveau monde, il y a près de 300 ans, qui le conquit, & qui s'affaiblit

par cette conquête. L'Allemagne, après des guerres auffi funeftes que légèrement fufci-tées, a conçu qu'il vaut mieux cultiver la terre que la dévafter, & éclairer les hommes que répandre leur fang.

Les deux grandes puiffances qui s'étaient choquées dans cette partie de l'Europe, fi prudente & fi guerriere, ne font occupées aujourd'hui qu'à guérir leurs bleffures. La mere de l'augufte princeffe qui fait votre bonheur & le nôtre, a donné l'exemple d'un gouvernement fage & juft.

Il n'y a pas un prince d'Allemagne qui, depuis la derniere paix, n'ait travaillé à perfectionner chez lui l'agriculture & l'induftrie.

Toute l'Italie eft animée du même efprit; & fi elle fe plaint que le génie du fiecle des Médicis ait difparu, elle s'applaudit que le fiecle de la raifon & de la faine politique ait fuccédé.

L'histoire ne fournit point d'exemple d'un pareil concert entre tant de nations. Mais qui a fait ce grand changement fur la terre? La philofophie, fîre, la vraie philofophie, celle qui vient du cœur.

Nous ofons vous dire, au hafard même de vous déplaire, qu'aucun fouverain n'a déployé dans un âge plus tendre cette raifon fupérieure & bienfaifante, que celui qui

commença son regne par braver, avec ses dignes freres, un préjugé enraciné chez la moitié de la nation, & qui nous instruit par son courage, lorsque nous tremblâmes pour ses jours. On l'a vu se consacrer au travail, en permettant les plaisirs à sa cour. Il est venu au secours de son peuple dans tous les accidens; il a rendu la liberté au commerce, & la vie à l'agriculture. Sévere pour lui-même & indulgent pour les autres, il a mis la frugalité, la simplicité & l'économie, à la place de la profusion, du faste & du luxe. Sa sagesse prématurée n'a point voulu suivre le malheureux usage d'accumuler les dettes immenses & effrayantes de l'état, sous le faux prétexte d'en éteindre une faible partie. Sa bonté a respecté les campagnes, sans nuire au commerce des villes. Enfin, il s'est privé de la décoration de son trône, & des soutiens de sa grandeur, pour soulager des cultivateurs opprimés.

Le mal fond rapidement sur la terre, il la désolé & l'abrutit dans des multitudes de siècles. Le bien arrive lentement, & y séjourne peu de jours. La France, pendant douze cents ans, fut, comme tant d'autres états, affligée par des guerres souvent malheureuses, par une ignorance grossiere, tantôt ridicule, tantôt féroce, par des coutumes sauvages qu'on prenait pour des loix, par des

calamités sans nombre, entre-mêlées de quelques jours de frivolité dont on rougit. Louis XIV vint, & pendant cinquante ans de prospérités & de magnificence il fit tout pour la gloire. C'est aujourd'hui le tems de faire tout pour la justice.

Nous ressentons, sire, les effets de cette justice & de cette bonté, dans un coin de terre aussi ignoré que misérable, sur la frontière de votre royaume, auquel nous ne tenons que par l'étroit passage d'une montagne escarpée. Nous devînmes les sujets de votre ancêtre Henri IV, & nous fûmes heureux jusqu'au jour où l'abominable fanatisme qui persécuta si long-tems ce grand homme, lui arracha enfin la vie. La nôtre fut désastreuse jusqu'à ce moment. Vous daignez nous secourir, vous nous délivrez d'une foule de commis armés, qui nous réduisaient à la mendicité, & qui dépouillaient encore cette mendicité même.

Nos pauvres & honnêtes cultivateurs, grace à votre équité, ne sont plus soumis à la tyrannie Vandale des corvées. On les traînait loin de leurs chaumières, eux & leurs femmes; on les forçait à travailler sans salaire; eux qui ne vivent que de leur salaire, comme l'a si bien dit un des plus vertueux & des plus savans gentilshommes de votre royaume. On les traitait enfin bien

plus cruellement que les bêtes de somme , à qui l'on donne du moins la pâture quand on les fait travailler. Ils ne paraissent qu'en pleurs devant les Suisses leurs voisins , dont ils enviaient le sort : aujourd'hui l'on envie le sort de notre province.

Ceux qui parmi nous ont quelque industrie , ne sont pas obligés d'acheter chèrement le droit naturel d'exercer leurs talens : contrainte funeste , qui détériore les talens même , qui oblige les artistes à survendre leurs ouvrages ; contrainte aussi pernicieuse à l'acheteur qu'au vendeur ; contrainte qui fut la source de tant d'emprunts & de tant de banqueroutes ; contrainte qui alarma tous les magistrats , & qui fit frémir le royaume , lorsqu'en 1582 l'avârice d'un traitant proposa cet impôt détestable , que le roi Henri III établit par une douloureuse nécessité.

Esclaves rendus libres par vos bienfaits , nous ignorons dans nos cavernes , entre des précipices & des neiges éternelles , quels sont les usages des autres provinces. Nous ne savons si l'étiquette nous permet d'approcher du trône ; mais notre cœur nous parle , & nous l'écoutons. Nos voix , qui ne s'étaient jamais fait entendre pour l'oppression , éclatent pour remercier V. M. de notre bonheur.

Pardonnez nos transports ; nous vous

devons de beaux jours : puisse le ciel en retrancher pour ajouter à ceux de votre regne !

Signé, tous les citoyens du pays de Gex, sans exception.

VI. *Jupiter & la brebis. Fable. Par M. l'abbé*
LE MONNIER.

LA brebis n'étant point à craindre,
Avait tout à souffrir des autres animaux.

Elle vint donc un jour se plaindre
Au bon Jupiter de ses maux.

Il l'accueillit avec clémence ,

Lui dit : brebis , je te plains fort.

Je n'ai rien fait pour ta défense ,

Et je conviens d'avoir eu tort,

Pour réparer mon injustice ,

Dis , que puis-je pour ton service ?

Veux-tu des griffes & des dents ,

Que j'arme tes pieds & ta bouche ,

Et que des feux étincelans

Brillent dans ton regard farouche ?

... Non , je ne veux point ressembler

À ces bêtes qui font trembler.

... Eh bien , sous un dehors modeste ,

Veux-tu cacher quelque poison funeste ?

Non

... Non , ce serait ressembler au serpent ,
 Qu'avec justice on blâme tant.

... Que faire donc ? Veux-tu que je t'ajuste
 Des cornes sur un front robuste ?

... Non , Jupiter , les cornes me font peur.
 Le bouc en porte ; il est si querelleur !

Avec cette arme redoutable ,
 Je crains de prendre aussi son humeur intraitable.

... Mais comment l'entends-tu, pacifique animal ?

Quel que soit ton bon caractère ,
 Pour empêcher qu'on te fasse du mal ,
 Ne faut-il pas pouvoir en faire ?

Faut-il cela , dit l'animal bêlant ?

Donc , en ce cas , oubliez ma requête ,
 Et ne vous tourmentez pas tant.

Je resterai comme vous m'avez faite ;

Car , selon moi , ce malheureux pouvoir

Que vous me donneriez de nuire ,
 Pourrait , quoi que vous puissiez dire ,

M'en faire naître le vouloir ;
 Et je crois , malgré ma misère ,

Qu'il vaut encore mieux avoir
 A souffrir le mal qu'à le faire.

La brebis fut bénite , & désormais

Souffre , mais ne se plaint jamais.

VII. *Le Miracle. Fable. Par le même.*

Vous , qui chérifiez la mémoire
De ces bons rois dont quelque jour
On s'attend bien qu'à votre tour
Vous faurez accroître l'histoire ,
Seigneur , en offrant à vos yeux
L'utile & terrible spectacle
Du vice puni par les cieus ,
Pour vous le rendre encor plus odieux ,
Il n'est pas besoin de miracle.
Un roi d'Asie , ou plutôt un tyran
(Car qui dit roi , dit pere ,
Et celui-ci ne l'était guere
De ses sujets s'entend) ,
Dominé par son avarice ,
Il les écorchait tout vivans.
Sous cet harpagon des sultans ,
Le brigandage & l'injustice ,
Les impôts les plus accablans
Et par-dessus tout , les traitans
Dont il se rendait le complice ,
Désolaient son pays épuisé d'habitans.
Par-tout où regnent les tyrans ,
Il faut que l'état déperisse.

Enfin , pour terminer le cours
Des maux dont ses fujets gémissent en silence ,
De cet indigne roi donné dans sa vengeance ,
Le ciel daigne abréger les jours.
D'un mal affreux le monarque coupable
Tout-à-coup se sent attaqué ;
Et le secours de l'art ayant manqué ,
Il implore le ciel : mais le ciel implacable
Du sceau de la mort l'a marqué.
Dans ses états vivait un solitaire ,
Dervis de son métier , personnage fameux ,
A qui l'opinion vulgaire
Attribuait le don miraculeux
De soulager les maux de l'humaine misere
Par l'infaillible entremise des cieux.
Le roi le fait chercher ; le méchant d'ordinaire
Est faible & superstitieux.
Le dervis comparait , & sans lever les yeux ,
Devant le roi mourant garde un silence austere.
Hélas , lui difait-il , mon pere ,
Dépêchez-vous , faites votre oraison :
Oui , c'est en vous seul que j'espere ,
Obtenez-moi ma guérison.
Faut-il à Dieu de l'or pour ma rançon ?
On va vous en donner tout à l'heure à foison.

L'or doit sans doute appaiser sa colere.

Remplissez-en vos poches sans façon.

De l'argent qu'aussi-tôt à ses pieds on entasse ,

Le dervis se baissant ramasse

Un écu d'or , qu'aux yeux du moribond

Il rompt.

• Et soudain , ô prodige !

De cet or prompt à s'amollir ,

Le tyran voit du sang à gros bouillons jaillir :

Le sien à cet aspect dans ses veines se fige.

Que vois-je ! quels objets !

Quel sang coule à mes yeux ?.. Celui de tes sujets ,

Lui répond le dervis d'une voix effrayante ,

Pour appaiser le Dieu qui t'épouvante.

Voilà ce que ta main présente.

Frémis , malheureux roi !

Cette offrande de sang va retomber sur toi.

A ces mots foudroyans , le dervis se retire ;

Le courtifan pâlit , & le monarque expire.

VIII. *La mine d'or.*

DANS un pays lointain , dont j'ignore le nom ,

On découvrit une mine féconde.

Elle était d'or ; & son riche filon

Promettait d'égalier les trésors de Golconde,

Cet excellent pays , que je ne connais pas ,
 Avait , prétend l'histoire , un voisin redoutable ,
 Dans tous les tems armé , vigilant , intraitable ,
 Possédant fort peu d'or , mais dispos aux combats.
 Les hauts remparts d'une ample citadelle ,
 Mille canons braqués sur tous les forts
 Fermaient l'empire à ce voisin rebelle
 Et détournaient ses belliqueux efforts.

Ainsi calmé sur cette alarme vaine ,
 Le souverain de l'empire aux lingots ,
 De son métal calculant les quintaux ,
 Se promettait l'humilité prochaine
 Et les revers de ses obscurs rivaux.

Environné de sa toute-puissance ,
 Là , chaque jour , embrassant d'un coup-d'œil
 Les réservoirs de sa vaste opulence ,
 Les fiers bastions qui faisaient sa défense ,
 Il s'enivrait d'avarice & d'orgueil.
 C'est assez doux : mais , hélas ! dans la vie
 Tout peut changer du soir au lendemain.
 Imprudemment du riche souterrein
 On prolongea la longue galerie ;
 Toujours sur l'or , enfin l'on arriva
 Aux fondemens de cette citadelle :
 Toujours sur l'or , comment s'occuper d'elle ?

Toujours sur l'or, si près d'elle on fouilla,
 Que sur cet or le rempart s'éroula.
 De l'ennemi les barbares cohortes
 Marchent foudain & font tomber les portes.
 Tout fuit alors, & laisse pour butin
 L'empire entier, l'or & le souterrein.

O! vous tous, beaux Français, fiers Bretons;
 lourds Bataves,
 Qui pour du sucre blanc faites de noirs esclaves;
 Vous qui défrichez l'Inde & fumez mal vos champs;
 Qui, pour l'or du Pérou, négligez vos fromens;
 Peuple nombreux de fous, devenez raisonnable,
 Et bien plutôt qu'à vos enfans
 Lisez à vos rois cette fable.

*IX. Vers de M. le chevalier de B. à madame
 la D. de E.*

LA sageffe est sublime: on le dit, mais hélas!
 Tous ses admirateurs souvent ne l'aiment guere,
 Et sans vous nous ne saurions pas
 Combien la sageffe peut plaire.
 Il fallait qu'à nos yeux elle eût tous vos appas,
 L'amour pleure en rendant les armes;
 Il eût vaincu par vous, par vous il est vaincu:
 Jamais il n'aura tous les charmes

• Que vous prêtez à la vertu.

On la voit dans vos yeux, & qu'on l'y trouve belle !
Lorsque vous nous parlez, c'est elle qu'on entend ;
Vous lui donnez toujours une forme nouvelle ;
Tantôt c'est de l'esprit, tantôt du sentiment.

Enfin, elle est si naturelle,
Elle a si bien vos traits, que nous ignorons tous
Si c'est vous que l'on aime en elle,
Ou bien elle qu'on aime en vous.

X. Découverte d'un remède contre la maladie contagieuse des bêtes à cornes.

LA découverte suivante est sans contredit une des plus heureuses qui se soit faite. Personne n'ignore que la maladie contagieuse des bêtes à cornes ; est un des plus grands maux qui aient affligé l'Europe depuis un tems immémorial : par là, presque toutes les contrées ont essuyé des pertes irréparables ; telles sont l'Allemagne, la France, la Suisse, les Pays-Bas, la Hollande, la Suede, le Dannemarc & d'autres. On a fait jusqu'ici quantité d'essais pour arrêter les suites d'un mal dont les progrès sont si rapides, mais tous les remèdes n'ont pu jusqu'ici produire l'effet désiré. Cette découverte universellement utile, était réservée à M. le baron de

Hupfch à Cologne (*), favant célèbre par plusieurs découvertes considérables & par nombre d'ouvrages qui font sortis de sa plume. M. le baron de Hupfch a sacrifié au-delà de vingt ans aux recherches les plus empreffées & les plus rigoureuses sur la maladie des bêtes à cornes. Toutes les fois que cette épidémie pernicieuse s'est manifestée dans les contrées de la Basse-Allemagne, il a fait des essais sans nombre. Il a réussi enfin à découvrir un remede sûr, malgré tous les préjugés & toutes les préventions, qu'on a eues jusqu'à présent contre la possibilité d'un remede efficace contre la maladie des bêtes à cornes. Ce remede est d'autant plus important, qu'il guérit non-seulement les bêtes attaquées de l'épidémie, mais encore qu'il préserve de la contagion celles qui sont saines, pourvu qu'on s'en serve à tems & exactement selon le régime prescrit. Par ce moyen on peut en tout pays arrêter le cours d'un mal si prompt & si violent. Différens essais qu'en ont fait des cultivateurs zélés & adroits, ont prouvé jusqu'à l'évidence l'excellence du remede.

(*) Nous tenons de ce savant lui-même l'annonce que nous communiquons ici au public.



QUATRIEME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E.

Constantinople. Les principaux ministres de la Porte ont donné successivement au prince Repnin les repas d'étiquette. Le départ de cet ambassadeur doit avoir eu lieu le 28 mars dernier. Le sieur Stachiew, qui résidera ensuite ici en qualité d'envoyé extraordinaire de l'impératrice de Russie, ayant fait notifier son arrivée par le premier interprète de la légation Russe, a été complimenté par le premier dragoman de la Porte, & a eu une audience du grand-visir. On attend dans cette capitale un ministre qui doit y être envoyé par le roi & la république de Pologne, pour renouveler avec la Porte l'alliance qui subsistait entre les deux puissances avant la dernière guerre. La tête d'Omara, ci-devant pacha de Bagdad, a été apportée ici & exposée, suivant l'usage, sur la porte du ferrail.

Quoiqu'on ait publié qu'un courier avait

apporté la nouvelle de la prise de Bassora par les Persans , on ne peut encore rien affirmer de certain à cet égard , à moins que l'on n'envisage comme une confirmation de cet événement si important , le silence que la Porte garde à cet égard.

Le capitain pacha s'est embarqué avec l'escadre qu'il commande , après avoir reçu l'ordre de se rendre dans la Morée pour en chasser les Albanois , qui y exercent les plus grandes vexations , mais qui heureusement sont divisés entr'eux.

Au moment où l'on croyait l'affaire de la démarcation des frontieres en Moldavie terminée , on apprend qu'il est survenu de nouvelles difficultés entre les deux puissances : la maison d'Autriche prétendant garder tous les districts que ses troupes occupent ; & le grand - seigneur ne voulant en céder qu'une partie.

R U S S I E.

Petersbourg. S. A. le prince Henry de Prusse est heureusement arrivé dans cette capitale le 13 d'avril. Ce prince a été reçu avec les plus grandes marques de distinction par l'impératrice & par le grand-duc.

En conséquence du dernier traité avec la Porte , le commerce sur la mer Noire se trouvant ouvert pour la Russie , le sénat dirigeant a fait imprimer un tarif de tous les

droits d'entrée & de sortie que paieront les marchandises à Azow & dans les autres ports de cette mer.

S. M. I. a accordé pour cinq ans une pléine liberté d'exporter du froment par tous les ports & autres débouchés de l'empire. Elle a de plus chargé le sénateur prince Gallitzin de l'inspection des magasins destinés à l'approvisionnement des grandes villes, & a enfin défendu d'assujettir à aucune taxe, ainsi que cela se pratiquait auparavant, les grains & les farines qui seraient importés dans la capitale.

Plusieurs villes de l'empire ayant essuyé divers incendies, le gouvernement leur a non seulement fait distribuer une somme très-considérable, mais a encore envoyé des architectes & des ouvriers pour diriger la reconstruction des bâtimens incendiés. L'impératrice a ordonné de travailler à établir dans l'intérieur de la Russie une communication par eau, qui ira de la mer Caspienne à l'Océan septentrional, au moyen de plusieurs rivières qui seront jointes entr'elles par des canaux par-tout où il sera nécessaire d'en construire. Le gouvernement de Smolensko en fera le centre.

S U E D E.

Stockholm. M. Simolin, ministre de Russie auprès de cette cour, & qui avait loué pour

trois ans un hôtel dans cette capitale , fait vendre ses meubles & se dispose à partir pour Pétersbourg. Quoiqu'il ne soit peut-être question que de le destiner pour un autre emploi , & qu'il doive avoir un successeur , ce fait donne lieu à bien des conjectures. En attendant qu'elles se vérifient , on travaille à fortifier les places de la Finlande , & à mettre cette frontière en état de défense. On continue également à lever des recrues , & tous les colonels ont ordre de compléter leurs corps. Plusieurs officiers étrangers se sont présentés pour demander de l'emploi. Le roi se propose d'établir un nouvel exercice parmi ses troupes. La plupart des régimens provinciaux , qui forment la milice Suédoise , ont été envoyés en Finlande pour réparer les fortifications , & d'autres sont occupés dans le port de Carlescroon. D'un autre côté , on donne pour certain que le duc d'Ostrogothie va partir incessamment pour aller voyager en Allemagne & dans d'autres pays de l'Europe.

P O L O G N E.

Varsovie. Les divers mouvemens que se donnent les principaux magnats aux approches de la future diete , semblent menacer le royaume d'un nouvel orage. On attendait impatiemment le retour du comte de Stakelberg , ministre de Russie , afin de découvrir ,

s'il était possible, quelles sont les intentions de sa souveraine relativement à cette même diète, qui fera vraisemblablement époque pour la nation. Ce seigneur, revenu dans cette capitale depuis le milieu du mois dernier, a remis au roi une lettre très-obligante de la part de l'impératrice de Russie, dont le plan général paraît être de maintenir le conseil permanent, & d'augmenter même son autorité, en diminuant celle des principaux officiers, en particulier des deux grands généraux de la couronne, qui en gênent souvent les opérations.

Le point essentiel sera de voir si les deux autres puissances co-partageantes se réuniront dans les mêmes vues, & quel degré d'influence chacune d'elles pourra, en cas de dissentiment, obtenir sur les délibérations de cette assemblée nationale. Il se débite à ce sujet un grand nombre de nouvelles peu certaines, & qu'il serait par conséquent inutile de répéter ici. Cependant la manière avantageuse dont s'est terminée l'affaire de la démarcation des limites des provinces Autrichiennes, ne peut qu'annoncer les dispositions les plus favorables de la part de la cour de Vienne. Non seulement celle-ci restitue à la Pologne les districts que ses troupes avaient occupés au-delà des provinces cédées, mais elle fera remettre au trésor de la

république le produit des revenus de ces memes districts, & tout ce qu'elle en a tiré pendant qu'ils ont été sous sa domination, ce qui montera à une somme assez considérable.

Des avis reçus de Courlande, portent que le ministre de Russie a fait publier une déclaration de l'impératrice, pour informer les peuples de ce duché, qu'érant obligée de faire avancer des troupes pour couvrir ses frontieres, ils doivent former trois magasins de vivres pour leur subsistance.

A L L E M A G N E.

Vienne. L'impératrice-reine ayant reçu un avis motivé du conseil suprême de justice, sur l'abolition de la torture & la restriction de la peine de mort aux crimes les plus atroces, a adressé à tous ses tribunaux d'Allemagne & de Flandre, une instruction relative à cet objet, en les chargeant d'examiner s'il ne conviendrait pas de substituer à la peine de mort une peine plus longue, & dont l'exemple serait peut être encore plus frappant. Elle annonce enfin, que sur les réponses que ses tribunaux lui rendront, elle donnera sur cette matiere une loi générale pour tous ses états.

On mande de Presbourg que les commissaires envoyés par la cour, se sont emparés de l'administration des biens des couvens.

de la Hongrie , pour ne laisser aux religieux & religieuses aucune occupation qui puisse les distraire de leurs exercices spirituels. Plusieurs couvens peu nombreux ont été incorporés dans d'autres maisons. Il est décidé que LL. MM. I. & R. feront dans le mois prochain un voyage à Gorice & à Trieste , où les archiducs & archiduchesses établis en Italie viendront les joindre.

Berlin. Le roi fait construire un grand & magnifique hôtel pour les cadets , qui au nombre de 300 y seront élevés & instruits dans toutes les connaissances relatives à l'art militaire ; & la première pierre de cet édifice a été posée au commencement d'avril.

Le 8 de ce mois , le roi a reçu , par un courrier extraordinaire dépêché de Pétersbourg , la douloureuse & accablante nouvelle , que S. A. S. la grande-duchesse de Russie , née princesse de Darmstadt , & sœur de S. A. R. la princesse de Prusse , était accouchée le 26 du mois dernier , d'un prince mort , après avoir été en travail pendant quatre jours , & que cette princesse elle-même avait perdu la vie ; ce qui plongeait toute la cour de Russie dans la plus grande consternation.

Hambourg. L'Angleterre , prévoyant qu'elle aura besoin d'un plus grand nombre de troupes qu'on ne l'a cru d'abord pour soumettre les colonies , prendra encore à sa solde un

certain nombre de bataillons Hannovriens , pour les employer au besoin. Elle a aussi traité pour le même objet avec le prince de Waldeck. On a publié dans la Hesse une proclamation pour engager , par l'attrait d'une forte paie & d'autres récompenses , les chasseurs des pays voisins à se joindre aux chasseurs Hessois qui vont en Amérique. Quelques conditions avantageuses que proposent les Anglais , le commerce ne peut pas se passer du grand nombre de bâtimens dont ils ont besoin pour transporter en Amérique les troupes & les munitions de guerre & de bouche nécessaires. Le duc de Wurtemberg paraît décidé à céder une partie de ses troupes à la Grande-Bretagne. Les colonies espèrent qu'il résultera de ces mêmes mesures prises contr'elles , l'avantage de voir augmenter leur population , à la faveur d'un grand nombre d'Allemands qui vraisemblablement s'établiront dans ces pays-là , où on leur offre , sans aucun péril pour leur vie , de l'argent , des terres , & un travail lucratif. Elles comptent si bien là-dessus , que l'on a déjà construit quelques églises allemandes à l'usage de ces futurs colons.

I T A L I E.

Rome. Une congrégation de cardinaux , chargés de délibérer sur les moyens les plus propres à terminer les différends qui se sont élevés

élevés entre le saint-siège & la république de Venise , a jugé que les voies de douceur sont les seules qu'il convienne d'employer ; & l'un des cardinaux ayant ajouté que l'état Vénitien ne peut pas rester plus long-tems privé d'un chef ecclésiastique , on ne doute point que le nouveau patriarche , présenté par la république , ne soit préconisé dans un consistoire qui sera tenu incessamment.

Naples. Les vaisseaux de guerre , échangés contre deux frégates , ont mis à la voile pour se rendre sur les côtes d'Espagne , & S. M. S. a , dit-on , donné ordre d'en armer d'autres pour le service de cette couronne. La capitulation avec les cantons Suisses , concernant les troupes de cette nation qui servent le roi , a été renouvelée pour vingt ans.

Le différend qui s'était élevé dernièrement entre les ambassadeurs & les cardinaux sur la préséance , vient d'être réglé en faveur des premiers ; mais les cardinaux , pour éviter de leur céder le pas , ne paraîtront pas à la cour lorsque les ambassadeurs y seront admis.

Un édit du roi défend de demander à l'avenir en cour de Rome , la permission de faire avec des ecclésiastiques des contrats de vente ou d'achat , & ordonne également à tous ses sujets de se conformer à cet édit pour l'emploi des legs pieux & de l'argent des couvens.

Milan. Par une ordonnance impériale, publiée depuis peu, il est enjoint à tous les supérieurs des maisons religieuses dans la Lombardie Autrichienne, de donner dans le courant du mois au gouvernement, des notes exactes de l'état de leurs couvens, revenus, charges, terres, correspondances, du nombre & de la qualité de leurs religieux, &c. faisant de plus défense d'en recevoir de nouveaux, de faire passer de l'argent en pays étranger, ni de faire usage d'aucune bulle, bref ou rescrit de la cour de Rome, &c. sans en avoir obtenu une permission expresse du gouvernement, & ordonnant enfin aux jeunes religieux de faire désormais leurs études dans l'université de Pavie.

• E S P A G N E.

Madrid. Les préparatifs de guerre en tous genres se font dans ce royaume avec une telle célérité, que l'on ne peut douter que bientôt on n'apprenne par l'événement quel en était le but & l'objet. Les troupes commencent à se mettre en mouvement de toutes parts, & ne tarderont pas à s'embarquer. Deux régimens d'infanterie ont été envoyés à Buenos-Ayres avec une grande quantité de munitions de toute espèce. Trois vaisseaux de guerre & deux frégates ont appareillé pour aller croiser vers le cap S. Vincent. La cour a fait passer une grande quantité de

munitious de guerre & de bouche à Ciudad-Rodrigo & à Badajos. Les Portugais de leur côté en font de même à Elvas, Eltremos & Miranda. Comme toutes ces places sont situées sur les frontieres respectives des deux royaumes, ces précautions semblent présager une rupture prochaine. Les Anglais tirent beaucoup de bestiaux de Tétuan pour l'Amérique.

Il paraît que dans les conjonctures présentes la cour cherche à s'assurer l'affection des sujets dans le nouveau monde. Le roi a nommé à tous les emplois civils & fait une promotion dans les troupes de ses colonies. En même tems S. M. a déclaré que ceux de ses sujets créoles qui voudront désormais prendre le parti de la robe, ou celui du service, ne seront plus obligés de venir à la cour pour en solliciter la permission, & qu'il leur suffira d'envoyer des mémoires pour établir leurs demandes; faveur qu'ils n'avaient pas pu obtenir depuis la découverte du nouveau monde. S. M. veut de plus que les gens du pays soient consultés sur la nomination à tous les emplois de l'Amérique, tant civils qu'ecclésiastiques & militaires. On prétend même que le roi a résolu, dans la même vue, d'augmenter sa garde d'une compagnie de 200 hommes, sous le nom de Compagnie Américaine.

F R A N C E.

Paris. Le parlement a présenté au roi ses remontrances sur ce que S. M. avait défendu de continuer les procédures contre l'auteur de la brochure qui traite des inconvéniens des droits féodaux, matière qui intéresse personnellement plusieurs membres de ce corps; & il paraît que cette démarche n'a produit aucun effet.

Un arrêt du conseil du roi a décidé du sort des célestins. Leurs biens seront régis & administrés par le receveur général du clergé, qui sera chargé de payer chaque année 36000 livres pour la nourriture & l'entretien des religieux de ce couvent.

Il paraît une ordonnance du roi, très-détaillée, pour donner une constitution solide à toutes les troupes d'infanterie Française & étrangère. Deux autres, de la même nature, assurent celle de la cavalerie, des dragons & des hofards. S. M. a décidé aussi qu'il y aurait désormais un cadet gentilhomme dans chacune des compagnies d'infanterie, cavalerie, dragons & chasseurs, de tous les régimens de ses troupes, à l'exception des corps qui forment sa maison, de la gendarmerie, des onze régimens Suisses, & du régiment qui porte son nom. Ces cadets seront pris du nombre des jeunes gens qui, élevés aux frais du roi, seront placés & dispersés en divers

colleges du royaume , au lieu d'être comme auparavant rassemblés dans l'hôtel de l'école royale militaire ; & cet hôtel fera occupé par les gardes du corps. Toutes ces ordonnances , qui se multiplient chaque jour pour le bien des peuples , annoncent la plus grande sagesse & la plus grande bonté. S. M. déclare même qu'elle en rendra incessamment une par laquelle , outre les 600 élèves qui seront instruits dans les divers colleges , elle rétablira dans celui de la Fleche , la fondation faite par Henri IV en faveur des pauvres gentilshommes , dont les enfans recevront une éducation convenable , soit pour le militaire , soit qu'ils se destinent à l'état ecclésiastique ou aux emplois de la magistrature.

M. de Malesherbes , qui sollicitait depuis quelque tems sa retraite , vient de l'obtenir. Le bruit public lui donne pour successeur M. Amelot , intendant des finances. M. Bertin , conseiller d'état , a été chargé d'aller retirer le porte-feuille d'entre les mains de M. Turgot , contrôleur général des finances , & de le garder par *interim*. On croit que ce ministre sera remplacé par M. de Clugny , intendant de Bordeaux.

S. M. vient d'établir un conseil royal des finances. M. le comte de Maurepas en a été nommé le président , & a prêté serment en cette qualité.

A N G L E T E R R E .

Londres. Quoique les apparences d'une réconciliation avec les colonies Américaines soient toujours plus faibles, les deux officiers généraux que la cour envoie pour leur faire la guerre, sont chargés de traiter avec celles qui paraîtraient disposées à se désister de leurs prétentions. Ils ont ordre aussi de publier un pardon général en faveur de tous les colons qui mettront bas les armes, en déclarant que ceux qui persisteront dans leur désobéissance, seront traités comme rebelles.

Les conjonctures présentes ne permettant plus d'exiler comme auparavant les malfaiteurs en Amérique, & leur nombre s'étant augmenté au point que les prisons ne peuvent plus les contenir tous, les communes ont résolu de porter un bill pour commuer la peine du bannissement en un travail pénible & public.

Les princes Allemands qui fournissent des troupes auxiliaires à la Grande-Bretagne, ayant enfin permis qu'elles fussent embarquées par divisions, & à mesure qu'elles arrivent à Portsmouth, elles partent successivement, de même que les nationales, pour se rendre à leur destination. On travaille toujours sans relâche dans les divers chantiers à la construction d'un grand nombre de

bâtimens de toutes grandeurs , pour mettre la marine Anglaife en état de défenfe, malgré les envois prodigieux qu'elle fait en Amérique , & au cas qu'elle ait quelque chofe à craindre dans une telle crife de la part des puiffances Européennes. Mais on n'a pas juffifamment de matelots.

Un événement affez remarquable eft l'arrivée à Bristol, d'un bâtiment nommé le *Diekenfon*, venant de Philadelphie , & ayant un chargement de farines & d'autres productions de l'Amérique , expédié par ordre du congrès général & adreffé à des négocians de Nantes , avec ordre d'y prendre en retour des armes & des munitions de guerre. L'équipage fe voyant forcé de fervir contre la mere-patrie , avait pris la réfolution de fe rendre en Angleterre. Tous les papiers trouvés dans ce bâtiment , ont été envoyés au miniftre. Il doit être confifqué, de même que fa cargaison , conformément à l'acte paffé en dernier lieu. L'équipage a déclaré que plusieurs autres bâtimens ayant une égale deftination , étaient partis dans le même tems pour divers ports de France , & que les Américains raflembant de toutes parts leurs forces , multipliaient les préparatifs d'une vigoureuſe défenſe. Le congrès général a fait partir pour une expédition ſecrete le commodore Hopkins avec cinq vaiſſeaux armés

en guerre, & a donné ordre de continuer à en construire de nouveaux. Quelques lettres ont appris que cet officier a ordre de s'emparer de l'isle de la Providence, l'une des Lucayes, ce qui gênerait infiniment le commerce entre l'Angleterre & les isles qu'elle possède en Amérique. On a des avis certains que les Américains viennent chercher dans les ports de France, d'Espagne & de Portugal, tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour soutenir la guerre, & qu'ils se procurent ces secours, quelques soins que se donne le gouvernement Britannique pour y mettre obstacle. Il est même à craindre que les mesures qu'il prend pour y réussir, ne donnent lieu à quelques incidens de nature à mécontenter ces puissances.

On a reçu avis que le général Vooster & le colonel Arnold, qui depuis la mort du général Montgomery avaient continué le siège de Quebec, n'ayant pas reçu à temps les renforts nécessaires, s'étaient vu contraints de le lever & de se retirer avec leurs troupes à Montréal, dont ils faisaient réparer & augmenter les fortifications. Mais l'événement le plus important & qui est bien confirmé, c'est la prise de Boston par les provinciaux. Ils avaient construit des lignes autour de cette ville, & elles étaient gardées par un corps de troupes que commandait le général

Vafington. Celui-ci s'étant mis en devoir de bombarder la place, le général Howe, qui l'occupait avec les troupes Anglaifes au nombre d'environ 7000 hommes, après avoir traité avec l'ennemi & obtenu la permission de fe retirer, s'est embarqué, de même que tout fon monde, emportant toutes les munitions de guerre, & emmenant avec lui ceux des habitans qui ont embrasé le parti de la cour. Il avait fait auparavant démolir le fort Guillaume; mais, fuivant toute apparence, il aura été contraint d'abandonner la groffe artillerie. Ce général a fait voile pour Halifax, où il a déposé les habitans de Boston & tout ce qui aurait pu l'embarraffer dans une expédition militaire, & s'est rendu dans le lieu où les Heflois & le détachement des Gardes doivent fe rassembler. Depuis lors les provinciaux fe renforcent dans la nouvelle Yorck, & mettent tout en œuvre pour empêcher, ou tout au moins pour rendre plus difficile le débarquement des troupes du roi.

On mande de la Barbade que le capitaine Payne y étant arrivé de Boston pour acheter des provisions, & en ayant obtenu la permission du gouverneur de l'isle, les habitans ont si bien pris leurs mefures qu'il n'a pu s'en procurer qu'une petite quantité. Cet événement a alarmé tout le pays qui craint qu'on ne veuille l'affamer : on a prié ce gou-

verneur de ne plus accorder de semblables permissions ; & on lui a remis une adresse au roi , dans laquelle on représente à S. M. qu'y ayant dans l'isle vingt mille blancs & quatre-vingt mille noirs , il serait dangereux de les exposer à manquer de subsistance.

C'est sur les côtes de la même isle que deux armateurs Américains se sont emparés d'une frégate du roi , & l'ont relâchée , de même que son équipage , après avoir enlevé l'artillerie & toutes les munitions de guerre qui s'y trouvaient.

P A Y S - B A S .

Bruxelles. La chambre de commerce de la ville de Gand vient de publier que le conseil des domaines & finances des Pays-Bas , a résolu de supprimer le droit d'étape que payaient diverses marchandises dans les villes d'Ostende , de Bruges & de Nieuport. Cinq cents hommes de la garnison de la première de ces villes , travaillent à en nettoyer & élargir le port , que l'on veut rendre l'un des plus beaux de l'Europe , pour établir ensuite un commerce direct avec les autres états de la maison d'Autriche , par le moyen de celui de Trieste.

L'impératrice-reine a défendu , sur une réquisition du roi d'Angleterre , à tous ses sujets des Pays-Bas , de fournir directement ou indirectement des munitions de guerre

d'aucune espece aux colonies Américaines.

La Haye. Le gouverneur de S. Eustache a informé les états généraux, que deux vaisseaux Anglais ont établi leur croisiere devant cette isle, se sont emparés d'une corvette Américaine sous le canon du fort, & interceptent tout le commerce avec les isles voisines & le continent; ce qui ne pourra qu'avoir des suites sâcheuses pour les Sujets de LL. HH. PP. si l'on n'y pourvoit au plus tôt.

S U I S S E.

Berne. Le premier de ce mois, est mort dans la terre de Kiesen, située à peu de distance de cette ville, M. Frédéric May, lieutenant-général au service de LL. HH. PP. & colonel du régiment des Gardes Suisses de S. A. S. le prince stathouder. Il était né en 1695. Après avoir été en 1732 capitaine, & en 1742 major dans le régiment de Constant, il obtint en 1748 une compagnie dans les Gardes Suisses de S. A. S. & fut nommé la même année général major & colonel de ce régiment. En 1764 LL. EE. de Berne le choisirent pour commander, avec le titre de lieutenant-général, le secours destiné pour le canton de Lucerne, & il obtint le même grade en 1766 dans le service de LL. HH. PP. Ce digne & respectable militaire est généralement regretté à cause de la piété, de la générosité, &

de la bienfaisance, qui le caractérisaient. S. A. S. informée de cette mort, a nommé pour le remplacer dans le poste de colonel du régiment des Gardes Suisses, M. le général-major Sandoz, de Neuchatel, & a bien voulu lui annoncer elle-même cette nomination de la manière la plus gracieuse. Ce dernier avait levé en 1745 une compagnie Neuchateloise dans le régiment Suisse de Hirtzel, dont il fut fait major deux ans après. Les états généraux ayant créé en 1748 le régiment des Gardes Suisses, M. Sandoz y obtint une compagnie avec la majorité & rang de colonel. En 1766 il parvint au grade de général-major, & il se trouve aujourd'hui à la tête de ce même corps. La compagnie qu'avait conservée feu M. le général May, dans le régiment de M. le général-major May, son parent, a été donnée par LL. EE. du conseil souverain à M. Frédéric de Watteville de Salavaux, qui y servait depuis 1751 comme capitaine lieutenant.

A cette perte nous ajouterons l'annonce de celle qu'a fait la vénérable faculté de l'Isle de cette ville, & l'on peut dire aussi l'humanité, par la mort de M. Amédée Kuhn, opérateur oculiste, décédé le 29 du mois dernier, dans la soixante-huitième année de son âge. Il exerçait cet emploi depuis l'an 1752, & tout le public fait avec quelle habi-

leté & quel désintéressement il en a rempli les fonctions. Ses talens & ses vertus justifient les regrets que sa mort a causés , & qui suffisent pour son éloge.

On a été informé par des lettres de Naples, que deux officiers Suisses, originaires du canton d'Ury, avaient eu part à la grande promotion militaire faite en mars dernier par S. M. le roi des Deux-Siciles. Ce sont M. Charles-Florimond Jauch, maréchal-de-camp & colonel, qui a obtenu le grade de lieutenant-général avec les appointemens ; & M. le colonel Tanner, capitaine dans le régiment des Gardes, commandé par M. le maréchal Tschudi, qui a été fait brigadier.

On apprend aussi de Lucerne, que M. François-Louis Pfyffer, seigneur de Weyer, membre du conseil de cette ville, & lieutenant-général des armées de S. M. T. C. a été décoré du cordon rouge, en qualité de commandeur de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Arau. La diète des états évangéliques de la Suisse, formée en cette ville, a fait son ouverture le 20 de ce mois. Les seigneurs députés qui la composent sont :

Zuric. S. E. M. Jean-Conrad Heydegger, bourguemaitre.

M. Henry Escher de Kefficon, stat-halter.

Berne. M. David-Salomon de Watteville ;
seigneur de Belp , trésorier du pays
Allemand.

M. Nicolas-Frédéric Steiguer, sénateur.

Glaris. M. Jean-Gaspard Schindler , land-
amman.

M. Bartholomé Marti , général & an-
cien landamman.

Bâle. S. E. M. Jean Debary , bourguemaître.

M. Frédéric Munch, dreyer-herr, mem-
bre du conseil intérieur.

Schaffhouse. S. E. M. François-Anselme de
Meyenbourg , bourguemaître.

M. Jean-Henry Keller , stathalter.

Appenzell. M. Laurent Wetter, landamman.

M. Jean-Henry Züberbugler, stathalter.

Ville de S. Gall. S. E. M. Daniel Hogger ,
bourguemaître.

M. Julius-Jérôme Zollikoffer de Vieux-
klingen , trésorier.

Mulhouse. M. Josué Hoffer, chancelier.

Bienne. M. David Walcker, bourguemaître.

Manheim. Le 191^e tirage de la loterie élec-
torale Palatine s'est exécuté le 25 avril
1776 ; les numeros qui ont été extraits de
la roue de fortune , sont :

22. 42. 7. 40. 68.

Le 192^e tirage s'est fait le 15 mai 1776 ;
& les numeros sortis , sont :

20. 89. 55. 6. 16.

F I N.



T A B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.

- I. *Description des arts & métiers, &c.* page 3
 II. *Ephemerides de l'humanité, ou bibliothèque de morale & de politique.* 22
 III. *Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme.* 26

II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

- I. *Traité de la dyssenterie.* 29
 II. *Recueil de lettres & de mémoires, concernant les exorcismes de Gassner & de Schæpfer.* 32
 III. *Épître aux Français détracteurs de la France.* 38
 IV. *Éloge de George d'Amboise, cardinal & principal ministre de Louis XII.* 42
 V. *Prix proposé par S. M. le roi de Prusse.* 45
 VI. *Séance de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres de Paris.* 46

III. PARTIE. Pièces fugitives.

- I. *Second mémoire sur l'eau de l'athmosphère. Suite.* 49
 II. *Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe. Suite.* 59
 III. *Plan d'études pour le college des arts, fondé à Zurich.* 72

IV. <i>Aux Editeurs.</i>	79
V. <i>Remontrances du pays de Gex au roi.</i>	91
VI. <i>Jupiter & la brebis. Fable.</i>	96
VII. <i>Le Miracle. Fable.</i>	98
VIII. <i>La mine d'or.</i>	100
IX. <i>Vers de M. le chevalier de B. à madame la D. de L.</i>	102
X. <i>Découverte d'un remede contre la maladie contagieuse des bêtes à cornes.</i>	103
IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.	
<i>Turquie.</i>	105
<i>Russie.</i>	106
<i>Suede.</i>	107
<i>Pologne.</i>	108
<i>Allemagne.</i>	110
<i>Italie.</i>	112
<i>Espagne.</i>	114
<i>France.</i>	116
<i>Angleterre.</i>	118
<i>Pays-bas.</i>	122
<i>Suisse.</i>	123

